Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 30 n°20 Edmonton, semaine du 17 au 23 mai 1996 16 pages 60¢

*CKRP - FM en ondes dès le 2 octobre

La radio communautaire de Rivière-la-Paix se fait déjà entendre

NOËLLA FILLION

GIROUXVILLE — La radio communautaire CKRP - FM entrera en ondes le 2 octobre 1996, diffusant la voix des francophones de Rivière-la-Paix.

Ce projet, mené par l'ACFA régionale, sera un atout pour le développement politique et économique de la région, et les organisateurs espèrent que la communauté tout entière se ralliera à ce projet qui verra l'implantation de la seule radio communautaire francophone à l'Ouest du Manitoba.

Monique Bergeron, coordonnatrice du projet, explique qu'une radio communautaire affiche, de prime abord, une certaine idéologie. «La radio communautaire se doit d'être le plus près possible des gens, explique-t-elle, et vise à ce que les gens s'écoutent entre eux. C'est aussi un outil d'éducation de la population. On a l'impression que le projet va rassembler les gens de la région.»

D'ailleurs, le comité de la radio était présent lors d'une soirée d'information publique à Girouxville, qui s'intitulait: "Éteindre les feux de la discorde." L'ACFA régionale verra à l'administration de la radio et de ses employés. Un comité de radio communautaire a été formé sous la présidence de Rachelle Bergeron.

La présidente a souligné à la réunion que la radio est un projet communautaire qui contribuera au développement économique des communautés qu'elle desservira tout en donnant une voix a la culture unique qui caractérise la région. Elle a ajouté que la radio donnera aux jeunes une issue pour leur enthousiasme et leur créativité. «C'est un nouveau souffle, lance-t-elle. Elle saura mousser notre fierté, notre appartenance, notre identité et assurera une meilleure communication entre nous.»

Trois antennes feront en sorte que tous les francophones de la région, de Tangent à Peace River, pourront capter les ondes de la radio communautaire. L'arrivée de la radio est attendue impatiemment par certaines personnes. «Les personnes âgées surtout, affirme Monique, nous téléphonent pour savoir quand nous serons en ondes.» Elle explique que les écoles veulent aussi participer à la programmation de la radio.

Cet été, les locaux de la radio communautaire seront construits. Les studios se retrouveront dans le centre Notre-Dame-de-la-Paix, là où est maintenant la clinique de santé. La priorité en ce moment est de recruter de nouveau animateurs et assurer leur formation. Une trentaine d'heures de programmation locale sera diffusée des studios de la radio communautaire, entre autres le matin et tôt dans la soirée. À tout autre moment, les auditeurs de la radio seront divertis par CTFM (Rock Détente) en direct du Québec via satellite.

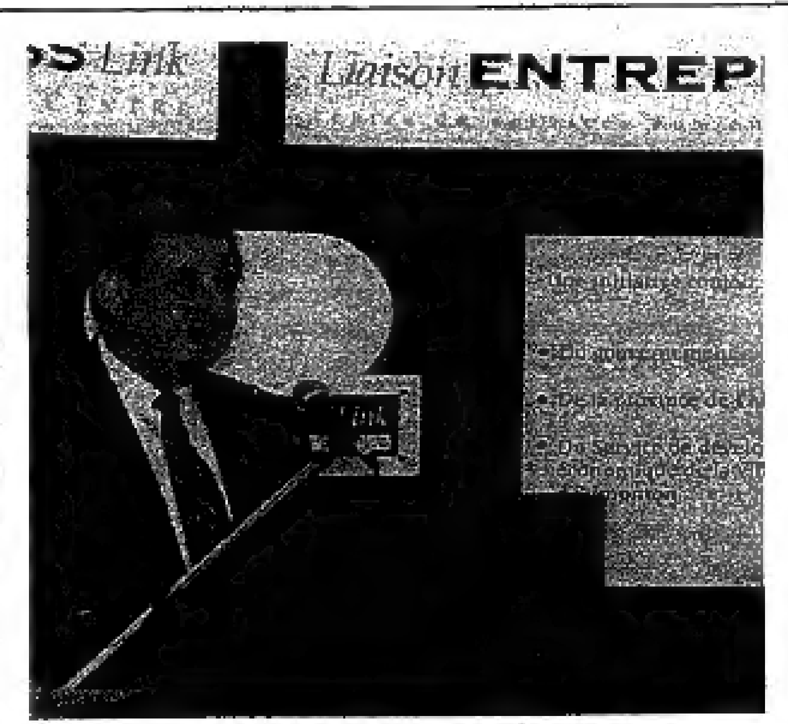
En ce moment, les responsables de la programmation élaborent une grille horaire. Une variété d'émissions sera produite dont une émission du matin, des informations régionales, des émissions pour enfants et adolescents. Le contenu des émissions dépendra en grande partie des animateurs qui oeuvreront à la radio. Toutefois, la radio communautaire doit aussi tenir compte des goûts de son public. Monique explique que le comité attend la réaction des gens à l'ébauche de la grille d'horaire.

Dans le dossier de la formation, le comité se penche sur la possibilité d'obtenir les services d'une formatrice de l'Alliance des radios communautaires du Canada. CKFR est membre de cette association nationale et Denis Desgagné, agent de développement de l'ACFA régionale, préside l'ARC du Canada.

La première assemblée annuelle se tiendra peu après l'ouverture officielle de la radio, qui est prévue pour le 2 octobre. Les membres du comité organisateur sont: **Isabelle Marceau** (finances) **Christine Garand** (programmation), **Sophie Savoie** (programmation), **Rémi Tardif** (technique) et **Richard Bernier** (marketing). La présentation du comité a été suivie d'un spectacle de poésie et chansons mettant en vedette **Suzanne Foisy**.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

XX67 (P) 33L 5
10015349
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1



Ralph Klein, premier ministre de l'Alberta, prenait la parole il y a quelques semaines lors de l'ouverture officielle du centre Liaison Entreprise. Issu d'une initiative conjointe de la ville d'Edmonton, du gouvernement de l'Alberta et du fédéral, ce centre offre aux gens d'affaires de partout en province une foule de ressources, d'informations et de réseautage.

*Soirée commémorant les bénévoles

"Nous sommes loins d'être un ghetto"

LEGAL — «En voyant les parents, les grands-parents et tous ces gens qui ne sont pas vraiment de la petite communauté de l'école, on voit que nous sommes loin d'être un ghetto», a lancé David Fréchette lors d'une soirée spéciale organisée conjointement par l'ACFA régionale de Centralta et l'école Citadelle.

«C'est toute la communauté qui est véritablement impliqué dans ce projet éducatif.» David Fréchette a été récemment embauché pour coordonner le projet de centre scolaire communautaire régional.

Raymond Tremblay, directeur de l'école Citadelle, a ajouté que, quant à lui, cette première expérience a été très positive. «C'est bien de voir que l'esprit de communauté va bien au-delà des murs de l'école.»

D'ailleurs, la participation des écoliers va aussi au-delà des murs de cette institution. Plus tôt dans la semaine, Corinne Laberge et Adèle Préfontaine ont remporté le concours de logo organisé par la toute nouvelle chambre de commerce de Legal.

L'ACFA, à cette occasion, a souligné le 75e anniversaire d'un homme qui a voué de nombreuses années de bénévolat à la francophonie, Henri Lusson. Il a été félicité pour tout le travail qu'il continue de faire pour la communauté francophone.

Les jeunes comédiens du *Club Citadrame* ont diverti les participants à la soirée. Plus de 80 personnes se sont réunies dans la salle de l'école Citadelle, décorée par ses élèves.



Adèle Préfontaine et CorinneLaberge reçoivent leur prix de Bill McLelland, vice-président de la nouvelle chambre de commerce de Legal.

*Exogamie

Lorsque maman et daddy ne parlent pas la même langue

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — «Notre but ultime, c'est que l'enfant soit bilingue», lance Louise Dubé, coordonnatrice du projet *Exogamie*. Mais le parcours est parfois long du désir à la réalité. Elle raconte le cas d'un jeune couple qu'elle connaît et qui s'était entendu pour que la mère francophone parle à l'enfant, dès sa naissance, en français, pour s'assurer qu'il soit bilingue. Mais aussitôt arrivée chez-elle avec le nouveau-né, elle s'est sentie trahie car son époux anglophone prenait ses distances dès qu'elle se mettait à parler à leur enfant en français. Il n'a fallu qu'une demi-heure de discussion en présence de Louise Dubé pour régler le problème. Maintenant, le conjoint anglophone apprend même quelques phrases clés, comme: «viens, on va mettre ta couche.»

Rares sont les couples en milieu minoritaire où les deux conjoints sont francophones; encore plus rares sont les enfants issus de couples mixtes qui sont bilingues. Selon les données du dernier recensement, seulement 10 pour cent des enfants issus d'un couple exogame (avec des parents de cultures et de langues différentes) seront bilingues. Le Centre éducatif communautaire de l'Alberta (CÉCA) a dirigé une recherche pour établir les fondations d'un programme de formation pour venir en aide aux parents, ou tout autre membre d'une famille étendue, qui désirent que ces jeunes parlent français.

Il n'est pas nécessaire que les deux conjoints parlent français pour que l'enfant soit bilingue, mais Mme Dubé est d'avis qu'il est essentiel que les parents s'entendent sur cet objectif, respectent les deux langues et partagent le pouvoir pour que les deux soient sur un pied d'égalité. «On ne pose pas de jugements et on n'essaie pas de convertir», affirme-t-elle. Il suffit de travailler avec le couple en respectant son cheminement.

Agathe Gaulin, coordonatrice du CÉCA, explique que le Centre voulait donner à la communauté les outils nécessaires aux associations et conseils scolaires pour faire le travail à la base. «On voulait lancer le dossier, explique Mme Gaulin. On est convaincu qu'il faut arrêter d'ignorer ces gens qui vivent en situation d'exogamie.»

Un tout premier projet pilote a été lancé à Calgary pour essayer de mettre en pratique les recommandations de la recherche. Les trois régionales de l'ACFA du Nord-Ouest songent aussi à lancer un projet semblable en partenariat avec le CÉCA. Une demande a été faite pour obtenir du financement de l'Entente Canada-Communauté.

Mme Gaulin explique que très souvent l'exogamie est perçue comme un problème par la communauté francophone. Ce n'est pas la façon dont le perçoivent les couples et elle le voit plutôt comme un nouveau défi que doit être relevé. Très souvent, ces questions d'appartenance ethnique ne se posent pas. «Parfois les parents sont sur le cruise jusqu'à ce que les enfants soient en âge de fréquenter l'école», explique Mme Gaulin.

Ce dont il faut tenir compte, c'est la complexité de la vie de couple. Mme Gaulin explique que le couple exogame n'est pas une entité monolithique. Les chercheurs Louise Dubé et Yvon Laberge ont identifié de nombreux types de francophones et leurs conjoints: les parents francophones fiers de leur langue et qui veulent la transmettre; les parents francophones qui ont peut-être démissionné en ce qui concerne la langue; les parents anglophones qui sont très enthousiastes et apprennent à parler français; les parents anglophones qui appuient leur conjoint sans pour autant vouloir apprendre la langue; et les parents anglophones qui ne tolèrent pas d'entendre parler français à la maison.



Agathe Gaulin

Il faut tenir compte de la dynamique de couple qui va nécessairement découler de toutes les différentes combinaisons possibles. «L'amour est quand même aveugle, affirme-t-elle. Lorsque le couple s'entent pour que les enfants soient bilingues, explique-t-elle, toutes les stratégies sont bonnes. Cela demande des compromis et le respect des deux langues.»

Le projet pilote vise à établir une programmation pour venir en aide aux parents qui cherchent le soutien de la communauté. Le CÉCA peut offrir des mini-colloques sur l'exogamie dans une région, des tables-rondes, des ateliers et des rencontres de sensibilisation et d'information ainsi que des cours de français langue seconde.

L'objectif est d'implanter un programme qui pourra encadrer les personnes qui se présentent et qui ont des besoins à la fois spécifiques et variés.

La programmation définitive du projet pilote sera prête pour le mois de septembre et 7 personnes ont été sélectionnées pour mener à bien ce projet. Il y aura certainement trois volets au projet: groupes de soutien, rencontres avec couples et enseignement du français langue seconde aux conjoints désireux d'apprendre cette langue.

Il est toujours nécessaire d'expliquer l'importance de transmettre la langue française. On s'aperçoit, par exemple, que les parents francophones ne voient pas le français comme un atout pour la réussite de l'enfant sur le marché du travail étant donné la prédominance de la langue anglaise dans le monde des affaires et la société albertaine. «Les groupes de soutien pourront aider les parents francophones à savoir comment s'y prendre pour faire comprendre au conjoint l'importance de l'apprentissage du français», explique Mme Dubé.

Les rencontres avec les couples aideront ceux-ci à s'entendre sur la meilleure approche pour s'assurer que l'enfant soit bilingue. Mme Dubé explique qu'en milieu majoritaire anglophone, les adolescents francophones ont souvent honte de parler français. Pour éviter cela, il est essentiel que les deux parents valorisent le français et transmettent à leurs enfants la fierté de parler cette langue. Cela peut se faire même si l'un des parents ne la parle pas.

Le CÉCA examine aussi la possibilité d'offrir des cours de français langue seconde qui viseraient les parents anglophones d'un couple mixte. Le CÉCA n'aurait pas les moyens financiers de développer à lui seul un tel programme, mais il serait possible de modifier un programme existant pour qu'il puisse mieux répondre aux besoins de cette clientèle. «On est prêt à travailler dans cette direction.»

Toute personne qui désire plus de renseignement peut communiquer avec le CÉCA en composant le **297-4023** à Calgary ou le **468-1582** à Edmonton.

L'État des Lieux

Leur pays, c'est la Côte

par **Claude Denis**
Collaboration spéciale

À la sortie du tunnel, le "cruise control" s'est débranché: maintenir la vitesse de ma Mazda sur la montée insensée de l'autoroute *Coquihalla*, en Colombie Britannique, c'était trop demander au microprocesseur de l'auto-pilote. Après un séjour de trois mois sur la Côte du Pacifique, je revenais à Edmonton, et j'étais en train de franchir une frontière qu'on ne trouve pas sur les cartes routières.

Parti de Victoria le matin même, j'avais commencé la montée après Chilliwack mais c'est à Hope que ça devient sérieux: de là à Merritt, à peine une centaine de kilomètres plus loin, c'est la Coquihalla, et on monte de plus de 1000 mètres. Et c'est à l'endroit le plus sévère de l'escalade que l'auto-pilote a crié "Assez!" Plus tard, dans la haute vallée qui longe les Monashees après Kamloops, puis à travers les Rocheuses et enfin sur le long faux-plat qui descend lentement de Hinton à Edmonton, l'auto-pilote s'est remis de ses émotions.

Monter la Coquihalla à la fin avril, ce n'est pas de tout repos. Mais la descendre, vers la Côte du Pacifique, en plein mois de janvier, ça a quelque chose de terrifiant: l'auto veut descendre, toujours plus vite, tirée vers le bas de la pente, qui tourne et qui risque d'être glacée. Pas pour rien que les magasins de Hope vendent des autocollants qui déclarent fièrement *"I survived the Coquihalla"*. Mais entre Hope et Vancouver, c'est la Fraser Valley - une tout autre histoire, une région qui ne ressemble à rien de ce qu'on trouve en haut de l'autoroute. La Coquihalla, c'est la zone frontalière entre ce pays du fleuve Fraser et le Canada.

À une autre époque, pendant le débat constitutionnel sur l'Accord du Lac Meech, le premier ministre Van der Zalm de Colombie-Britannique avait fait rire beaucoup de monde en disant que toutes les provinces - et la sienne en particulier - étaient des sociétés distinctes. Depuis longtemps pourtant, on a l'habitude de dire de la Colombie Britannique que le mur des Rocheuses l'isole du reste du pays, et qu'elle a développé une culture tout-à-fait distincte. Et aujourd'hui, de l'autre côté des montagnes, c'est une vérité tellement acceptée qu'on est passé à l'étape suivante: la société distincte, c'est la Fraser Valley, plus la région de Victoria - c'est-à-dire la Côte-Sud. Qu'on pense au cliché colombien qui affirme que "*there is life beyond Hope*"; ou qu'on écoute le jeune employé d'un festival à Vancouver qui compte recevoir des visiteurs "*from the Fraser Valley and abroad*", il est clair que l'étroite bande de terre plate entre la base de la Coquihalla et le Pacifique, c'est un autre monde.

La Côte-Sud, si c'est d'abord un espace géographique, c'est surtout un climat. Dans un pays aussi obsédé par l'hiver que l'est le Canada, voici une région d'à peine deux cents kilomètres de long où -2° en janvier c'est un "*cold snap*". La neige en janvier, c'est un événement; en mai, c'est rien moins qu'inconcevable. Une anomalie, donc, un corps étranger. Alors que les hautes terres de l'est de la Colombie Britannique, et le nord de la province, appartiennent de plein droit à l'esprit hivernal canadien, la Côte-Sud ne peut que se demander ce qu'elle fait dans ce pays.

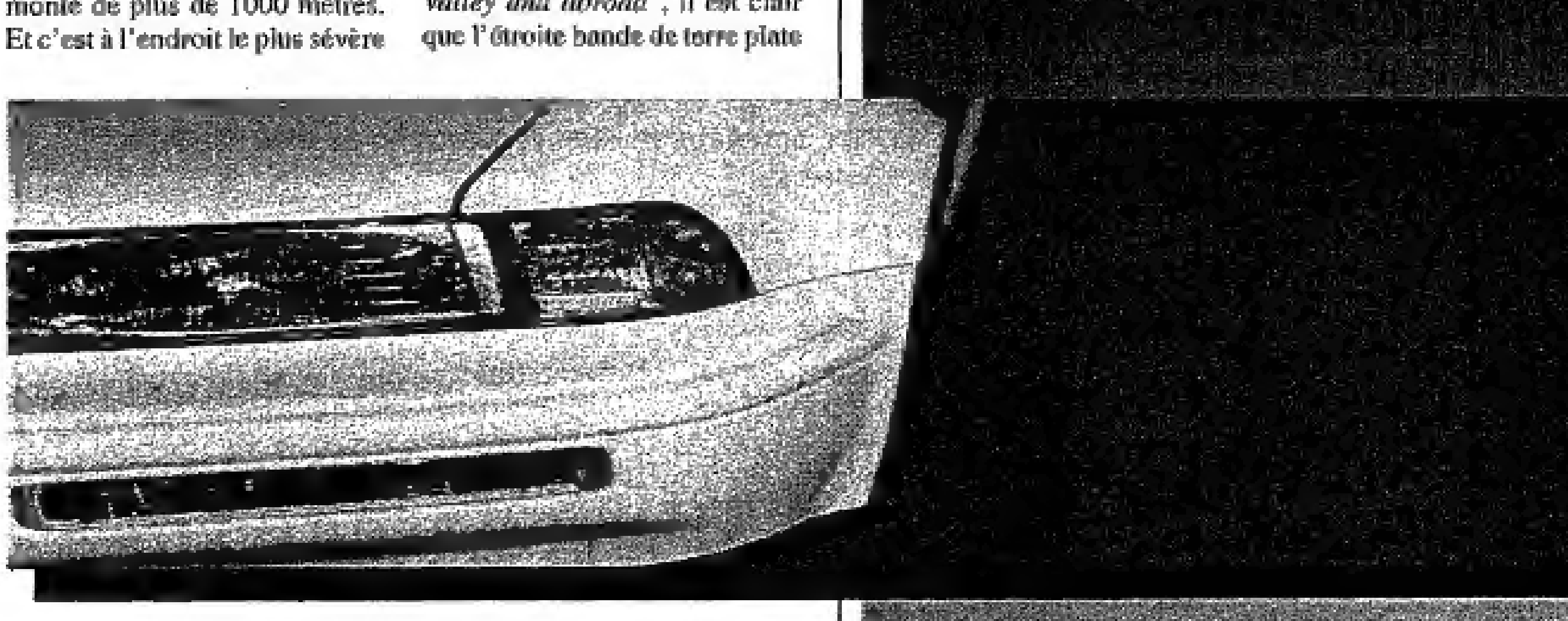
Une telle combinaison de géographie et de climat produit, évidemment, des effets sociaux particuliers: c'est le seul endroit en Colombie Britannique où peut s'amasser une grande population, en même temps que c'est, de loin, la meilleure zone agricole de la province. Résultat: une compétition féroce pour l'espace qui fait monter les prix.

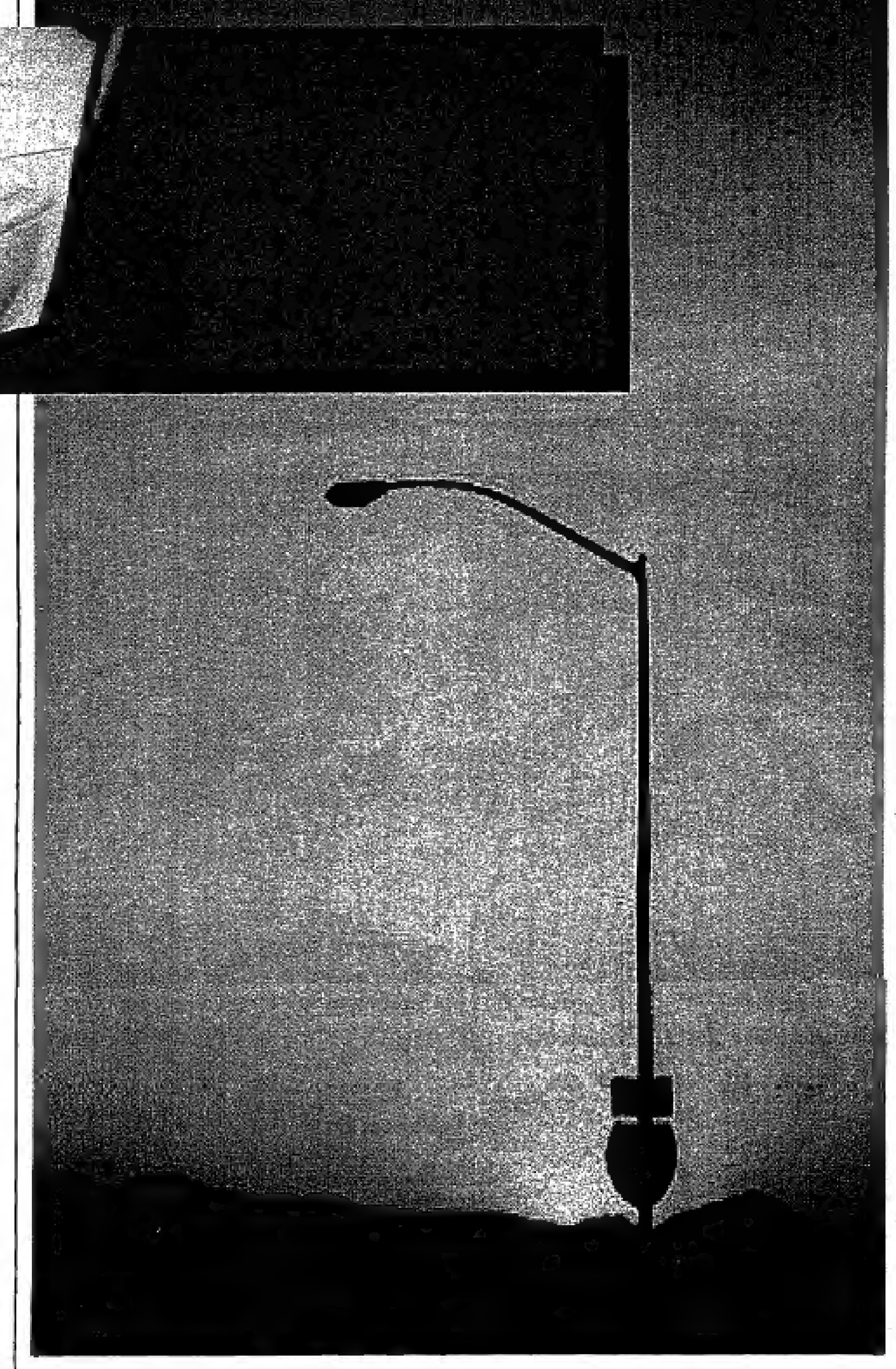
Cette tendance, toujours présente, s'est emballée au cours des dix dernières années, en réponse au dynamisme économique de l'autre côté du Pacifique et au retour l'an prochain de Hong Kong sous contrôle chinois. L'investissement et l'immigration ont transformé la Côte-Sud, l'ont enrichie, à un point qui est en train d'avoir des conséquences politico-culturelles: bien assis sur sa spécificité, on prend conscience de sa richesse, de son importance, et du fait que l'on est négligé, sous-estimé par le reste du pays. Bénis des dieux du climat et de la géographie, on croit avoir droit à sa bonne fortune et on se pense vertueux.

Se produit alors, pour reprendre l'expression du journaliste colombien Stephen Hume, une "séparation psychique" du reste du pays - un processus identitaire qui a des choses en commun avec l'expérience québécoise: dans la vie quotidienne, on a l'impression de vivre dans un pays à soi, d'être les voisins du Canada.

Ce que voient mal les Côte-Sudois, cependant, et qui différencie leur situation de celle du Québec, c'est à quel point leur prospérité dépend du reste de la Colombie-Britannique. L'industrie du bois continue d'être dominante dans cette province, et la Côte-Sud se dégonflerait instantanément sans elle. En ce sens, l'apport de l'investissement étranger et de l'immigration est un ajout à ce qui demeure une économie centrée sur les ressources naturelles; si c'est l'ajout qui a donné son caractère massif à la croissance des dernières années, il ne faudrait pas le prendre pour le tout. Cette relation entre le centre socio-économique de la Colombie Britannique et la périphérie est une superbe illustration du modèle

suite en page 11...





Éditorial

C'est quoi au juste, un Canadien?

Saint-Lucien, dans sa grande sagesse, a décidé de ne pas se lancer dans une aventure électorale en réponse au cas Bertrand présentement en cours. Rappelons que Maître Bertrand, un ancien souverainiste convaincu, a changé son fusil d'épaule il y a quelques années et cherche maintenant à faire invalider la portée légale des référendums touchant la souveraineté du Québec.

Ce sont les fédéralistes et les souverainistes qui s'affrontent dans cette cause, par l'entremise du système judiciaire. Le gouvernement canadien a décidé de participer à cette joute légale afin de réfuter la thèse soutenue par les souverainistes et qui affirme que tout processus de séparation se situe au-delà de la constitution canadienne et et ne peut donc être considéré que dans le cadre du droit international. Autrement dit, les Canadiens n'ont pas voix au chapitre dans le dossier de l'unité nationale.

Le problème de la participation de chaque citoyen dans le dossier de l'unité me semble fondamental, puisqu'il touche à la problématique de l'identité nationale. Qu'est-ce qu'un Canadien? Quelqu'un qui habite au Canada, bien sûr, mais quoi d'autre? Si on ne peut répondre à cette question, il y a de fortes chances pour qu'on ne puisse pas régler l'unité du pays. Officiellement, nous vivons dans un pays bilingue, d'un océan à l'autre. La réalité est bien différente. Plusieurs provinces se sont déclarées unilingues anglophones. On peut toujours recevoir des services du gouvernement fédéral en français, mais seulement là où le nombre le justifie. Un pays qui se dit bilingue devrait offrir à tous les niveaux de gouvernements des services dans les deux langues, faire la promotion des deux langues et encourager l'apprentissage des deux langues. Est-ce le cas? Non. Le Canada n'est donc pas un pays bilingue d'un océan à l'autre. Même au sein du gouvernement fédéral, il faut faire des pieds et des mains pour que tous les ministères offrent des services en français en dehors du Québec. C'est bien beau de vouloir que le Québec demeure au sein de la fédération, mais que fait-on pour leur assurer que l'avenir de la culture et la langue française en dehors du Québec n'est pas en péril? Combien de luttes les communautés francophones disséminées partout au pays devront-elles mener pour obtenir une fraction de la qualité de vie dont bénéficie la communauté canadienne-anglaise du Québec? Si monsieur tout-le-monde veut participer à la résolution du problème d'unité nationale, tant mieux. Mais qu'il se pose les vrais questions, et qu'il soit prêt à faire des compromis pour construire un pays qui réponde véritablement aux besoins et attentes des deux communautés linguistiques qui forment le tissu même de notre société. Sinon le Canada n'aura que peu d'attrait pour les Québécois, et c'est derniers ne verront pas l'importance d'en faire partie.

Francois Pageau



LETTRE

Monsieur,

Je suis un ancien abonné de La Survivance et, depuis longue date, du Franco. Je viens de lire, avec beaucoup de satisfaction, le deuxième thème de la série des Cahiers historiques publiés récemment par Le Franco.
Étant moi-même de souche albertaine et mes deux frères demeurant encore là, je me permets de vous souligner un autre titre pour un de vos cahiers historiques, à savoir Jean Léon Côté. C'était mon père et, comme beaucoup d'autres francophones, il a été un des pionniers de la province. Vous connaissez sans doute la courte biographie écrite à son sujet par mon frère Jean G. Côté, sous le titre Le sénateur Jean Léon Côté, pionnier, arpenteur et législateur.
Il me semble que l'oeuvre que vous avez entreprise est fort utile. Trop peu de gens aujourd'hui connaissent leurs souches et ce que leurs prédécesseurs ont fait pour bâtir notre grand pays.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments,

E.A. Côté
Ottawa



Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta



Directeur: François V. Pageau
Adjointe, administration, publicité: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Association de la presse francophone
Infographiste: Charles Adam

Correspondants régionaux

Calgary: Jacques Girard et Alain Bertrand
Centralta: Julie Bouchard-Dallaire et Lucienne Brisson (St-Albert)
Rivière-la-Paix: Patrice Savoie (St-Isidore) et Noëlla Fillion (Donnelly)
Plamondon: Dany Martin

Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par CENTRALWEB Colorpress, à Edmonton.

8923, 82e Avenue • Edmonton (AB) • T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581 • **Télécopieur:** (403) 465-3647
lefranco@compusmart.ab.ca

NOTRE ÉCONOMIE

Chronique du Comité permanent de développement économique

Le DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Comité permanent de développement économique (C.P.D.É.) de l'A.C.F.A. provinciale a une approche dynamique et positive. Il s'emploiera au cours des prochains mois à propager cette approche et il veut aussi favoriser la collaboration, les échanges entre gens d'affaires francophones de l'Alberta et les autres intervenants dans le domaine économique.

Depuis sa création en 1994, le Comité permanent de développement économique (C.P.D.É.) travaille à mettre en oeuvre le Plan d'action proposé en septembre 1993 par le Comité ad hoc sur le développement économique.

Dans sa présentation écrite du Plan d'action à l'exécutif de l'ACFA, le comité ad hoc dit (et je cite) qu'il est maintenant temps de passer à l'action et que c'est avec cette philosophie qu'il a abordé la question du développement économique. Il faut actualiser le développement économique, mentionne-t-il, et tenir compte de façon générale de l'ensemble des valeurs de la communauté. Qu'elles soient politiques ou culturelles, ces valeurs doivent proclamer clairement qu'il faut et que l'on doit prendre des mesures destinées à assurer le développement économique de la communauté de façon proactive.

Les besoins des gens d'affaires de la communauté franco-albertaine sont déjà connus. **Elles désirent des changements positifs, exercer une plus grande emprise d'une autonomie économique accrue.** Ces aspirations rejoignent parfaitement celles de la communauté que nous pouvons résumer à "prendre ses affaires en main et tracer son propre chemin". Dans ce sens, **l'économie doit répondre aux priorités des gens d'affaires et de la communauté, et non l'opposé.**

Il est important de noter que la prise en main du développement économique de la communauté par la communauté, implique nécessairement **une responsabilisation et un engagement de la communauté vis-à-vis d'elle-même**, et j'ajouterai, **vis-à-vis des gens d'affaires francophones.**

Dans une prochaine chronique nous parlerons de la fondation d'une Chambre économique franco-albertaine.

Entretemps, n'oubliez pas que le développement économique commence par **l'achat chez-nous, chez nos marchands et professionnels francophones!**

Pierre Brault
Président

Pour de plus amples informations concernant le dossier économique ou le Comité permanent de développement économique, communiquez avec:
Me Roy Klassen au **(403) 466-1680**
ou télécopieur **(403) 465-6773**

Des contribuables contournent le fisc

OTTAWA (APF) — Si les contribuables canadiens ont le droit d'arranger leurs affaires de façon à payer le moins d'impôt possible, cela ne veut pas dire pour autant qu'ils ont le droit de frauder l'impôt. Ils sont pourtant nombreux à le faire. Suffisamment nombreux, selon le vérificateur général du Canada, pour menacer l'assiette fiscale.

Revenu Canada a un programme pour lutter contre l'évitement fiscal. Au cours des quatre dernières années, pas moins de 130 vérificateurs ont épluché les déclarations des particuliers et des entreprises, dans le but de débusquer les fraudeurs et de leur faire payer des cotisations supplémentaires.

Les chiffres du ministère du Revenu révèle l'ampleur du problème. Ainsi, le ministère s'attend à ce que son programme entraîne environ 365 millions de dollars de nouvelles cotisations en 1995-1996. Entre 1991-1992 et 1994-1995, la moyenne était de 344 millions de dollars.

Les contribuables ont plus d'un tour dans leur sac lorsque vient le temps de déjouer le fisc. Dans son rapport du mois de mai, le vérificateur général, Denis Desautels, pointe du doigt les abris fiscaux «abusifs». Un abris fiscal est généralement un investissement dans une activité commerciale, qui permet au contribuable de faire des économies d'impôt. Un abris fiscal abusif permet plutôt au contribuable de déduire des pertes qui sont supérieures à son investissement.

Les promoteurs de ces abris fiscaux ne sont à peu près jamais poursuivis, sauf si une fraude fiscale est soupçonnée. En fait,

suite en page 15...

Société franco-canadienne de Calgary

Une année prospère achevée... et de nouveaux projets de lancés

ALAIN BERTRAND

CALGARY — **Vingt-cinq ans après sa fondation, la Société franco-canadienne prend toujours de l'expansion en recrutant de nouveaux actionnaires et en entreprenant de nouveaux projets.**

Lors de leur assemblée annuelle qui a eu lieu tout récemment à Calgary, un projet d'habitation a été présenté aux actionnaires qui verrait la construction d'un immeuble de quatre étages dont les appartements seraient loués aux aînés. Les locataires signeraient un bail-viager dont le coût de location est payé à l'avance pour la vie. Cet immeuble serait construit sur le terrain qui appartient la Société, derrière la villa Jean-Toupin.

Les divers placements de la Société étaient rentables au cours de l'année: tous les appartements de la villa Jean-Toupin qui appartiennent aussi à la Société sont loués et, malgré quelques problèmes de puits et quelques cas de vandalisme, le rapport du parc Beauchemin s'avère positif.

Un historique de la société a été publié récemment sous la direction de Carmel Despins-Klassen, dont le lancement s'est fait lors du gala du 25e anniversaire de la fondation de la Société. Lors de ce même gala, un don de 50 000$ avait été fait au projet de centre scolaire-communautaire et un autre don de 4000$ a été annoncé pour l'édification du Carré Rouleauville.

Au cours de 1995, 48 nouveaux actionnaires se sont ajoutés à la Société. L'assemblée à élu un nouveau conseil d'administration formé de **George Gourdinne** (président), **Madeleine Huot** (vice-présidente), **Laurier Labelle** (secrétaire-trésorier), **Dany Bouchard**, **Magella Maisonneuve**, **Pierre Facette** et **Yvette Gourdinne**.



Francophonie jeunesse de l'Alberta désire remercier les compagnies et les individus suivants qui ont assuré un franc succès au 4e Souper bénéfice de l'Association :

Hôtes & hôtesses

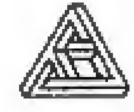
Gilberte Gougeon
Chantal Cyr
Isabelle Marceau & Thérèse Allard
Gladys Gosselin & Paul Dumont
Adèle Bérubé & Fabiola Forcier
Denise Lavallée & Joanne Lavallée & Annie McNicoll
Martine Couture & Claude Moquin
Evelyne Lacombe
Suzanne Corneau & André Boudreau
Zacharie Magnan

Partenaires

Mario's on Whyte
Nisku Inn Edmonton International Airport
Edmonton House Restaurant, The Bay - Southgate
Doan's Restaurant - Vietnamese Cuisine
Cafe at Holt's
Sorrento/Sorrentino's
New York Fries
Chianti Café
Red Robin Longstreet
Yeoman And Beefeater Steak House
Joey Tomato's Kitchen Crossroads
bagel bin bakery
Lee Gardens Restaurant
The Crêperie
Tony's Place & Silver Bullet Bar
Rendford Inn On Whyte & Rendford Inn At Fifth
Nicole Plante
Grabbajabba Coffee
Second Cup Coffee Co.

Participants & Participantes

Bruno Mercier
Jean-François Poulier
Martin Fibotte
Marc Mahé
Renée Bouchard
Annette Rivard
Marie-Claude Laroche
Sylvie Mercier
Richard Vaillancourt
Yvon Mahé
Marie-Claude Levert
Denise Cyr
Larry Lynch
Maurice Allard
Jean Bergeron
Guillaume Allard
Sohpie Fay
Cécile Allard
Paul Blais
Michèle Vincent
Henri Breault
Louise Lavallée
Vincent Auger
André Boudreau
Rodrique Boudreau
France Levasseur-Ouimet
Antoinette Mistrzak
Denis Tardif
Stéphane Hawey
Julie McNicoll
Johanne Mercier
Julie Belle Rive
Agathe Gaulin
Chantal Fréchette
Christine Mercier
Denis Perreaux
Lilliane Peddicord
Alain Noque
Paul Poirier
Jeanne D'Arc Mailloux
Odile Allard
Suzanne Duchesne
Catherine Bergeron
Guy Allard
Louisette Villeneuve
Thérèse Dallaire
Christine Blais
Danyèle Lacombe
Bernadette Breault
Marcel Lavallée
Suzanne Corneau
Délisca Boudreau
Claude Ouimet
Jean-Pierre Mistrzak
Claudette Tardif



Francophonie jeunesse de l'Alberta

Départ de Soeur Anne-Marie Mireault pour Nicolet

LYNE LEMIEUX

Certains l'ont connu tout d'abord comme Sr Saint Bernard de Clairvaux, s.a.s.v., puis comme Sr Anne-Marie Mireault, mais pour ses proches elle est vite devenue Tante Mimi. Elle a oeuvré sa vie entière dans l'Ouest en tant que religieuse, enseignante et archiviste des Soeurs de l'Assomption.

Sr Mireault a quitté l'Alberta le 6 mai dernier pour Nicolet au Québec. Sa santé ne lui permettant plus de demeurer à la Résidence Assomption à Edmonton, elle a dû, non sans chagrin, laisser son cher Ouest pour une résidence plus appropriée.

Née à Montréal, le 14 février 1910, elle n'a que quelques mois lorsqu'elle déménage en Alberta. Elle a vécu tour à tour à Saint-Albert, Morinville et Edmonton avant de prononcer ses voeux chez les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Elle enseignera par la suite à Delmas, Edmonton, Saint-Paul, Therrien, Mallaig, Bonnyville, en plus d'aider à la pastorale. Nombreux sont ceux et celles qui ont pu compter sur elle pour préparer un baptême, un mariage ou, tout simplement, pour soulager leurs peines. Elle a toujours su guider sans jamais s'imposer.

Ardente promotrice du fait français, elle n'a jamais compté ses heures pour mieux faire connaître et comprendre sa communauté. Déjà toute petite, elle a vu naître le journal *La Survivance* dans le "back store" du magasin général de son père. Son intérêt pour l'histoire l'a conduit au poste d'archiviste des Soeurs de l'Assomption où elle a collaboré à la commémoration du centenaire de l'arrivée de sa communauté religieuse dans l'Ouest.

Sr Mireault a beaucoup donné à ses élèves, ses collègues, ses amies et sa famille. Son sens de l'humour légendaire et ses bonnes histoires nous parviendront désormais de Nicolet au Québec.

Merci pour tout, Tante Mimi!



Photo: Feu Lucille Ouimet (née Mireault), Sr Anne-Marie Mireault et Laurenza Lemieux (née Mireault) un mois avant leur départ pour l'Ouest canadien en 1911.







Le groupe rock M.A.T. à Fort McMurray...

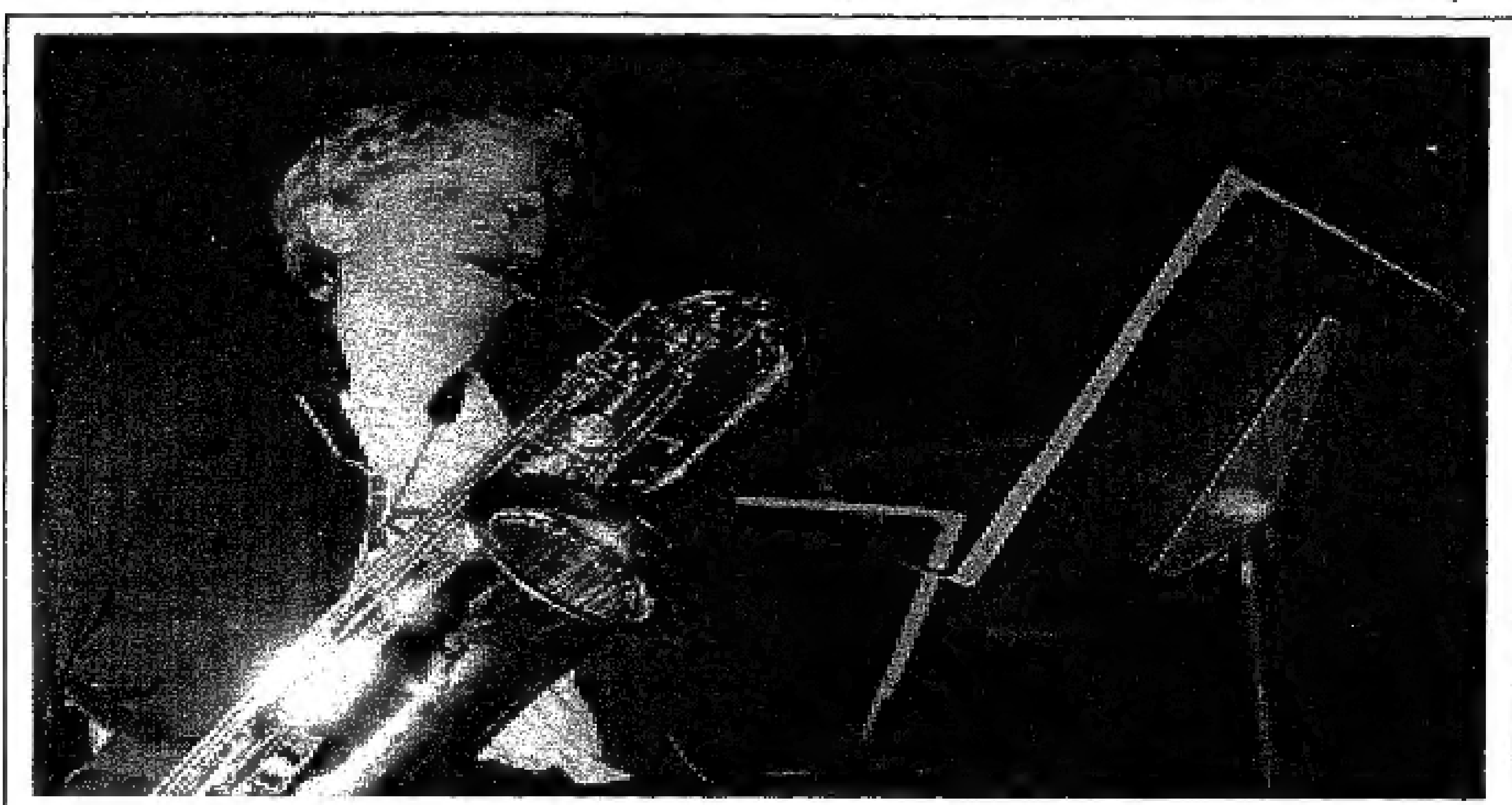
JEAN-FRANÇOIS SAINT-GELAIS

FORT McMURRAY — **Le groupe rock M.A.T. du Collège Mathieu de Gravelbourg a offert deux superbes prestations récemment au Centre communautaire scolaire Boréal de Fort McMurray.**

C'est dans le cadre de sa tournée annuelle que le M.A.T. a fait escale à Fort McMurray. En après-midi, ce sont près de 400 élèves du Centre Boréal et des classes d'immersion qui ont été impressionnés par la qualité du travail des jeunes de Gravelbourg. Un spectacle visiblement bien rôdé, empreint de professionnalisme.

L'ouverture de l'après-midi "artistique" a été assurée par les musiciens du Centre Boréal, sous la direction de Jacynthe Arsenault. Bien que les répétitions ne soient en cours que depuis quelques mois, les jeunes ont réussi à offrir une très bonne performance. Le M.A.T. a ensuite pris possession de la scène. Un groupe de trois jeunes a présenté des numéros de danse créative, suivi des 16 musiciens de l'orchestre jazz qui ont interprété de grands classiques. Les deux groupes rocks A et B du M.A.T. ont assuré la fermeture du spectacle en interprétant des chansons rocks populaires contemporaines.

En soirée, les artistes du Centre Boréal et du M.A.T. ont diverti une quarantaine de personnes réunies au gymnase du Centre Boréal.



... et à Bonnyville

CLÉMENCE LAVOIE-LEMIRE

BONNYVILLE — Le groupe M.A.T. du Collège Mathieu de Gravelbourg a effectué une tournée dans les régions de Bonnyville, Rivière-la-Paix et Fort McMurray.

Le groupe M.A.T. est formé d'une trentaine d'élèves du Collège Mathieu. Le spectacle est constitué de l'ensemble de danse créative, de l'orchestre de musique jazz ainsi que deux groupes rocks. Un groupe de jeunes danseuses a présenté trois chorégraphies de danse moderne. L'orchestre jazz se compose de 16 musiciens tandis que les deux groupes rocks avec 7 ou 8 musiciens interprétaient des chansons rocks populaires de Richard Séguin, Laurence Jalbert, Gerry Boulet, etc..

L'ACFA régionale de Bonnyville et environ 250 élèves des écoles de l'Assomption, du Voyageur, du Dr Bernard Brosseau et du secondaire Notre-Dame ont accueilli le groupe M.A.T. au Centre Lyle Victor Albert le mois dernier.

Le Système Ribadier

Une farce réussie à Calgary

ALAIN BERTRAND

CALGARY — **La bonne humeur était intacte au théâtre Wright du collège Mont-Royal lorsque l'Alliance française et le Lycée Louis-Pasteur ont présenté la pièce de théâtre *Le Système Ribadier* le 24 avril à Calgary.**

Pas moins de 70 personnes avaient la joie de découvrir la haute performance de la compagnie *Crac de France*, dirigée par le metteur en scène de renommé Hélène Vincent. Comédienne, elle a reçu un prix César pour un rôle qu'elle a joué dans le film *La vie est un long fleuve tranquille*. Plus récemment, elle a été nommée également en 1992 pour son rôle dans *J'embrasse pas*, un film d'André Téchiné. Elle a aussi eu par le passé l'occasion de travailler avec des comédiens de la trempe de Jean-Louis Hourdin et Patrice Chéreau.

La mise en scène de la pièce était d'une fraîcheur et d'un humour exquis. Les comédiens, à eux seuls, ont su illustrer parfaitement les moeurs bouffonnes de la petite bourgeoisie du Second Empire.

Les cinq acteurs de la compagnie étaient étonnamment vivants et interprétaient les situations cocasses avec beaucoup d'esprit, à la grande joie de l'assemblée qui riait de bon coeur. Les comédiens — Claudine Bonhommeau, Anne Dupuis, Philippe Licois, Georges Richardeau et Didier Royant — ont été chaudement applaudis.

L'auteur lui-même, Georges Feydeau (1861-1921), maître de la comédie légère qu'est le vaudeville et témoin de cette société de la "fin du siècle" aurait été impressionné, amusé et fier de son chef d'oeuvre si remarquablement adapté.

Élèves de Maurice-Lavallée en Jamaïque

"Ya Man", un voyage inoubliable

SIMON PAGÉ

EDMONTON — **Dans le cadre d'un projet de sensibilisation aux problèmes des pays du tiers monde, 17 élèves de la 11e et la 12e année, ainsi que deux enseignants de l'école Maurice-Lavallée sont allés faire du bénévolat en Jamaïque. Pendant deux semaines, les participants ont vécu une expérience de don de soi très enrichissante.**

C'est la seconde fois que l'école organise un tel projet, parrainé par l'organisme ontarien *Jamaican Self Help*. Il y a deux ans, 11 élèves et deux enseignants avaient fait un voyage semblable et étaient revenus transformés. Cette année les élèves, une fois arrivés à Kingston, capitale de la Jamaïque, ont été divisés en deux groupes. Le premier groupe a oeuvré dans trois écoles. Leur emploi du temps consistait à aider les enseignants de primaire ou les élèves ayant des difficultés d'apprentissage nécessitant de l'aide supplémentaire. Deux élèves ont même mis sur pied un laboratoire informatique avec les 16 ordinateurs que les participants avaient apportés avec eux. Après une pleine journée de travail, certains élèves ont même pris le temps de faire du travail supplémentaire auprès de jeunes défavorisés, à un endroit appelé "S" *Corner*.

Le deuxième groupe d'élèves a travaillé à Long Road, situé à une heure et demie de Kingston, dans une ferme à flanc de montagnes. Les jeunes ont coupé l'herbe à l'aide de machettes, préparé la terre pour les semences ainsi que récolté du café, des légumes, des gousses de cacao, des bananes et des noix de coco.

Le projet était déjà en marche au mois de novembre dernier et beacoup de temps a été consacré à planifier les levées de fonds, la demande en don d'ordinateurs et machines à coudre et tout autre préparatif d'un voyage d'une telle envergure.

Ce projet de voyage en Jamaïque a été rendu possible grâce au travail acharné des parents, des jeunes et aux généreux dons de la communauté (près de 2 000$). Le projet a même reçu un don de 16 000$ provenant du *Wild Rose Foundation*, l'organisme en charge des loteries en Alberta.

Le projet se voulait une expérience de bénévolat et de don de soi. Tous les participants en ont retiré beaucoup plus, se sont enrichis de plusieurs façons, ne serait-ce que pour mieux comprendre les causes et les réalités de la pauvreté. Les participants sont revenus changés, tant au niveau spirituel qu'au niveau de nouvelles valeurs que seule une expérience comme celle-ci peut leur offrir.

Lors de l'évaluation du projet, le commentaire qui revenait le plus souvent était celui-ci: «Ne pas prendre pour acquis la qualité de vie des Canadiens; nous avons beaucoup de choses matérielles, qui ne nous rendent pas plus heureux.»

Le groupe aimerait en profiter pour remercier tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont aidé à faire de ce projet une réussite totale.

Assemblée annuelle de la SHGSR et de la SGFA

Un patrimoine à conserver et à promouvoir

NOËLLA FILLION

DONNELLY — **Richard Primeau, lors d'une conférence qu'il donnait dans le cadre de l'assemblée annuelle de la Société historique et généalogique de Smoky River et de la Société généalogique des Franco-Albertains, a vanté les richesses culturelles et naturelles de la région.**

L'air pur, les grandes espaces, l'aire des oiseaux à McLennan, le Parc Maisonneuve avec ses antiques machines agricoles, le musée de Girouxville avec sa collection impressionnante d'artefacts, l'abeille géante de Falher, le fait francophone de la région ainsi que la Société historique et généalogique de Smoky River constituent des attraits touristiques qui pourraient attirer des voyageurs s'ils étaient mis en évidence. Il s'agit d'attirer des touristes qui feraient le parcours Smoky River, Peace River, Dunvegan et Grande Prairie avant d'aboutir aux montagnes Rocheuses.

La Société doit trouver de nouvelles sources de financement pour assurer l'ouverture du centre de documentation et de recherches à Donnelly. Une analyse de données a été présentée à l'assemblée ainsi qu'une série de recommandations et une programmation pour assurer l'autosuffisance financière. Il a été décidé d'augmenter la cotisation des membres des deux sociétés à 15$ par an.

Les nouveaux exécutifs des deux sociétés ont été élus. Le bureau de direction de la SGHSR: Raymond Maisonneuve, Jean Lapierre, Pauline Gervais, Paul Charest, Annette Blanchette, Corona Dionne, Sr Doris Giroux, Normande Bouchard, Gilbert Mackell, Richard Primeau et Raymond Thibault. Pour la SGFA: Claire Lapierre, Pauline Gervais, Gérard Pedneault, Paul Charest, Annette Blanchette, Gertrude Benoît et Normande Bouchard pour la SGFA.

Legal

Vision, Courage, Héritage

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT — C'était "portes ouvertes" au siège social de la Société généalogique du Nord-Ouest à Edmonton le 24 avril dernier pour souligner le lancement du livre historique *Vision, Courage, Héritage*.

Les autorités de la SGNO recevaient alors une délégation de Legal à l'occasion du lancement de livre historique récapitulant les 100 ans (1894-1994) de Legal, Vimy Waugh et Fedora. Ce livre comprend deux tomes, 1800 photos et chronique l'histoire de 720 familles et 120 entreprises.

Lors de ce lancement, le comité de rédaction a tenu à saluer de façon spéciale les descendants des familles Gelot et Ménard. D'ailleurs, dans l'historique, nous y retrouvons une recherche exhaustive qui a été compilée par Sr Annette Potvin.

Tout au long de cette journée "portes ouvertes", plus de 75 personnes ,provenant d'un peu partout à travers la province, ont franchi le seuil de la SGNO

LE CONSEIL SCOLAIRE DU NORD-OUEST N° 1
sollicite des candidatures au poste de direction adjointe pour l'École Héritage - école francophone homogène desservant environ 240 élèves de la maternelle à la 12e année

Exigences & habiletés :

- Degré universitaire en éducation et certificat d'enseignement
- Amour des jeunes et défenseur des intérêts éducatifs de ceux-ci et de la communauté
- Croire à l'éducation centrée sur l'élève
- Compétence reconnue de leadership en gestion et animation pédagogiques
- Capacité de susciter et soutenir l'innovation pédagogique
- Bilingue : maîtrise du français parlé et écrit, et compétence langagière en anglais
- Excellentes relations interpersonnelles et leadership collégial
- Connaissance de l'éducation francophone en milieu minoritaire et intense appartenance culturelle francophone
- Leadership et engagement sérieux à l'égard des valeurs évangéliques de la communauté chrétienne catholique
- Poursuivre une formation continue

Fin du concours : la fin mai 1996

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae à la directrice générale :
Mme Denise Bourassa
C.P. 1220
St-Isidore (AB) T0H 3B0
téléphone : (403) 624-8855
télécopieur : (403) 624-8554



OFFRE D'EMPLOI

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC),
une organisme voué à la promotion et à l'épanouissement des intérêts de la population francophone de la Saskatchewan et de sa gouverne, est à la recherche d'une personne pour combler le poste de:

DIRECTION GÉNÉRALE

Les responsabilités
Sous l'autorité de la présidence, le(la) titulaire du poste sera responsable d'initier, de planifier et de coordonner les programmes et les projets de l'organisme selon les orientations du conseil d'administration et du comité exécutif. Il ou elle sera chargé (e) de gérer et d'évaluer le personnel ainsi que les ressources financières de l'Association et de veiller au fonctionnement quotidien du bureau. Le (la) titulaire sera responsable d'établir et de maintenir des liens avec les autorités gouvernementales et les organismes fransaskois de la province.

Les exigences
La personne occupant ce poste possédera une bonne connaissance de l'infrastructure communautaire et de la réalité fransaskoise et de celle des Canadiens-français en milieu minoritaire. Elle possédera une solide expérience en gestion des ressources humaines et financières et une bonne capacité de transiger avec les instances gouvernementales et paragouvernementales.

Le salaire
Le salaire et les avantages sociaux seront en fonction du niveau d'expertise, d'expérience et de formation de ou de la candidat(e).

Lieu de travail
Régina avec déplacements en province et à l'extérieur.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 mai 1996 au: **Comité de sélection**
Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC)
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan) S4P 1Y3
acfc@dlcwest.com
téléphone: (306) 569-1912 télécopieur: (306) 781-7916

Leur pays... (suite de la page

économique canadien. Et elle permet, en fait, de mieux comprendre les difficultés économiques du Québec: la périphérie (c'est-à-dire toute la province moins la région de Montréal) a épuisé ses ressources naturelles et son dynamisme économique; sans une périphérie dynamique, Montréal s'épuise - s'enclenche alors un cercle vicieux économique dans lequel le Québec s'enfonce.

Ce rapport entre centre-périphérie et ressources naturelles, au niveau des provinces, est l'une des dimensions les plus importantes de la vie canadienne, mais elle est souvent ignorée. On pense parfois l'identifier en parlant du conflit entre ville et campagne, mais on se trompe. En Alberta, ainsi, le rapport joue entre Edmonton-Calgary d'un côté et le reste de la province de l'autre: des villes moyennes comme Lethbridge et Red Deer sont effectivement périphériques, mais elles ne sont pas la campagne. Il faudrait se demander quel avenir nous promet, en Alberta, le rapport centre/périphérie, dans un contexte où les ressources naturelles sont encore le pivot de l'économie.

La Côte-Sud de la Colombie Britannique se distingue dans tout ça par le caractère dramatique de ses contours, ce qui a fait d'elle le centre de la province lui donne aussi une identité distincte de tout le reste du Canada. Voilà une combinaison explosive car c'est lorsqu'on est fort et différent qu'on risque de donner des maux de tête à ceux qui nous négligent. Si les Côte-Sudois continuent d'avoir l'impression d'être ignorés par le reste du Canada, il faudra se préparer à un tout autre débat sur la "société distincte"

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle
d'Action Éducation Femmes-Alberta

DATE:	Le samedi, 25 mai 1996
ENDROIT:	Grey Nuns Regional Center 9810-165 Street, Edmonton Tél. (403) 484-56..
HEURE:	10h00 à 16h00

PROGRAMME

10h00 à 10h30	Inscription et bienvenue
10h30 à 12h00	"Prendre sa santé en main" Gisèle Lemire
12h00 à 13h30	Dîner- Tables d'exposition et tirage de prix de présence
13h30 à 14h00	"L'attitude positive et négative", Louise Amyotte, Lise Holeton et Jacqueline Villeneuve (sketch)
14h00 à 15h00	Assemblée générale annuelle
15h00 à 16h00	De social - vin, fromage - tables d'expositions
Adhésion à AEF:	10,00$ payable sur place.

LES FEMMES ENTREPRENEURES, ARTISTES ET ARTISANES
sont invitées à exposer leurs produits et/ou services
Réservez votre place avec Louise Amyotte au 465-3855.
Nous devons réserver les repas et les chambres à l'avance
Donc, nous vous prions d'appeler une des personnes suivantes avant le 22 mai.
Merci de votre collaboration

Edmée Tilroe, Leduc	**986-2601**
Louise Joly Saint Paul	**645-4320**
Lise Holeton, Edmonton	**477-8281**
Louise Amyotte, Edmonton	**465-3855**
Marlène Boëda, Calgary	**297-4092** (bureau) **230-5517** (résidence)
Margo Fauchon, Saint Paul	**645-6264** (bureau) **645-6673** (résidence)

À Noter:
Grâce à une subvention de Patrimoine Canadien, les frais suivants seront défrayés par AEF:
une allocation par région pour le transport en auto
(environ le prix de l'autobus aller-retour pour une personne).
l'hébergement chez les Soeurs Grises,
les repas de la journée et le vin, fromage.

NOUS VOUS PROMETTONS UNE JOURNÉE FORMIDABLE!
SOYEZ DES NÔTRES.

...nsformateurs de luzerne ...atée et de foin comprimé

Avis aux transformateurs admissibles

Le gouvernement canadien, dans le cadre du Fonds d'adaptation pour le transport du grain de l'Ouest, verse une aide financière aux établissements de transformation de luzerne déshydratée et de foin comprimé, à la Canadian Dehydrators' Association et à la Canadian Hay Association, pour les aider à s'adapter à l'élimination des subventions octroyées en vertu de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*.

Les établissements de transformation admissibles au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique pourront bénéficier du soutien gouvernemental.

Pour être admissibles, les établissements de déshydratation de la luzerne doivent avoir transformé et transporté de la luzerne déshydratée pendant la campagne agricole de 1994-1995. Il en va de même pour les exploitants d'usines de transformation de foin comprimé. Par campagne agricole, en ce qui concerne les établissements de déshydratation de la luzerne, on entend la période qui s'est écoulée entre le 1er juin 1994 et le 31 mai 1995, et pour ce qui est des établissements de transformation de foin comprimé, on entend la période qui s'est écoulée entre le 1er août 1994 et le 31 juillet 1995.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir des formules de demande d'aide, les transformateurs visés doivent s'adresser à la Canadian Dehydrators' Association au (403) 450-0169, ou à la Canadian Hay Association au (403) 541-0911.

La date limite de participation est le 28 juin 1996.

Agriculture et Agroalimentaire Canada Agriculture and Agri-Food Canada Canada



Le tourisme, ce n'est peut-être pas le Pérou...

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — Les ruines de Machupicchu s'élèvent dans les Andes, nichées sur le sommet d'une montagne du Perou qui domine la vallée de l'Urubamba. Cette citadelle d'origine préinca a été redécouverte en 1911 et, depuis ce temps, est devenu un attrait touristique par la suite désigné site du patrimoine mondial par l'ONU. Roch Labelle, jeune étudiant franco-albertain récipiendaire de la bourse du bal consulaire de l'Alberta, y sera cet été pendant six semaines pour étudier l'impact du tourisme dans cette région.

Les bienfaits du tourisme sont toujours discutables. Dans les pays en voie de développement, ce a peut constituer un bienfait, apportant au pays de l'argent de l'étranger qui contribue au développement économique d'une région et d un pays. En contrepartie, l affluence de nombreux touristes peut aussi contribuer à aggraver certains problèmes sociaux, écologiques et culturels. C'est précisément ce que veut étudier Roch; son étude fait suite à un séminaire qu'avait parrainé, entre autres, l'UNESCO, en 1976, pour discuter des impacts sociaux et culturels du tourisme et les questions qui devraient être prises en considération avant d'entreprendre la promotion du tourisme.

Le site de Machupicchu se trouve au nord de Cuzco, ancienne capitale de l'Empire inca et importante ville tout au long de l'époque coloniale espagnole. Cette ville a aussi été désignée site du patrimoine mondial.

Roch participera à un séminaire sur le développement international, parrainé par l'organisme *Entraide universitaire mondiale du Canada*. Il explique que ce programme existe depuis 1938 et qu'une trentaine d'étudiants canadiens participeront au séminaire. Chaque année, ce séminaire a lieu dans un pays différent: l'an dernier au Viêt-nam, cette année au Pérou. La langue de travail alterne chaque année entre le français et l'anglais et, cette année, tout se fera en français. Les participants arriveront premièrement à la capitale, Lima, et y demeureront pendant 5 jours pour participer à divers colloques et conférences organisées par l'Université du Pérou. Ensuite, Roch entreprendra son projet de recherche à Cuzco, qui se trouve à une altitude de 3000 m. Roch cherche à déterminer si la désignation de site du patrimoine mondial, qui est accordé par l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), aide ou nuit au tourisme. Une fois rendu à Cuzco, il a l'intention de recueillir les données nécessaires à sa recherche: il fera des entrevues avec des diplomates, des personnes liées à l'industrie du tourisme ainsi que les gens de la place. Il aura à soumettre un rapport de recherche le 1er septembre.

Étudiant en sciences politiques, Roch s'intéresse surtout au développement international et aux pays du tiers-monde. «Cela m'intéresse beaucoup plus que l'Europe et l'Amérique, affirme-t-il. C'est aussi l'aventure. C'est un monde qu'on doit découvrir par le voyage.» Il a l'espoir de poursuivre une carrière dans le développement international, soit dans le secteur public ou le secteur privé. «Ma grande ambition, et c'est peut-être rêver en couleurs, avoue Roch, c'est d'être ambassadeur dans un pays chaud. Il faut avoir des rêves et des aspirations, autrement on ne va nulle part. Je suis motivé par mes buts et mes objectifs.»

L'objectif qu'il s'est donné lorsqu'il sera au Pérou est d'élargir sa conscience et rencontrer des gens du tiers-monde pour essayer de comprendre leur point de vue.

Une histoire d'amour qui traverse les décennies

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — Françoise Paretti (née Michelet) et son fils sont venus en pèlerinage en Alberta. Elle retraçait la route de son père et sa famille qui sont venus en Alberta au tournant du siècle. Quoique la carrière de son père, Alex Michelet, l'ait obligé à quitter définitivement la province après la Première guerre mondiale, son coeur y était toujours. «Il n'y avait pas une seule journée pendant laquelle il ne pensait pas au Canada», raconte Mme Paretti. «Cet amour qu'il avait pour le Canada, il l'a gardé jusqu'à ses derniers jours.» Avant sa mort, il a rédigé un manuscrit qui s'inspirait de ses aventures au Canada.

Alex Michelet avait été un des premiers rédacteurs de L'Union et, auparavant, rédacteur du premier journal francophone de l'Alberta, le *Courrier de l'Ouest*. Il n'a jamais oublié ses expériences canadiennes. Lorsque son petit-fils était encore tout jeune, 45 ans après qu'il eut quitté le Canada, il lui a construit une réplique d'un fort, l'appelant le Fort Saskatchewan.

Mme Paretti est née en Europe, mais elle a grandi en entendant parler de ce pays merveilleux qu'était le Canada: «De temps en temps, c'était des petits flashs, raconte-t-elle. Il me décrivait un pays où tout était possible pour quelqu'un qui avait de la bonne volonté et un peu d'intelligence. Il n'y avait pas de limites à ce qu'on pouvait entreprendre ici.»

Le père d'Alexis, un peu farfelu, a quitté la France avec pour seuls bagages sa trompette et un chapeau haut-de-forme. «Mon grand-père était un homme très intelligent, très fantaisiste qui ne tenait pas en place, raconte Mme Paretti.»

La famille s'est tout d'abord installée à Calmette, non loin de Legal.

La vie de pionnier n'était pas toujours facile, surtout pour des immigrants de France. Alexis Michelet avait raconté à sa fille qu'un soir, lorsqu'ils construisaient leur maison, ils se sont couchés et la nuit venue ils entendaient ce qu'ils croyaient être des coups de carabine. Ils trouvaient cela curieux que l'on chasse la nuit. Le matin venu, la famille s'est rendu compte que ce son, ce n'était que les clous qui éclataient à cause du grand froid.

Alexis et Magali faisaient le métier de journaliste. À eux seuls, ils rédigeaient tous les articles du journal L'Union, signés de leur plume ou en se dotant de pseudonymes. Magali a été lauréate de plusieurs concours littéraires du Québec.

Alexis avait deux soeurs qui étaient renommées pour leur beauté et attiraient l'attention de tout jeune homme de la paroisse.

suite en page 18...

Bourse de l'Université Laval

Admissibilité:

Le montant de la bourse couvre les frais de scolarité
Le(la) candidat(e) doit être un(e) Albertain(e) de langue maternelle française
Pour être admissible le(la) candidat(e) doit obtenir une lettre de recommandation de l'Association canadienne française de l'Alberta

Renseignements:

Vous avez jusqu'au 24 mai 1996 pour poser votre candidature.
Veuillez faire parvenir les documents suivants à l'ACFA

- une lettre de présentation
- une copie de votre plus récent bulletin
- une description de votre engagement communautaire (bénévolat, activités, etc)



Association canadienne-française de l'Alberta
8923-82 avenue
Pièce 200,
Edmonton, (Alberta)
T6C 0Z2

Téléphone : 466-1680
Télécopieur: 465-6773

Les Blés d'or

Un spectacle aux rythmes enivrants



Photo: **L'ensemble folklorique des Blés d'or**

CLÉMENCE LAVOIE-LÉMIRE

BONNYVILLE — L'ensemble folklorique de Saint Paul a présenté son spectacle le 20 avril dernier à Bonnyville. Pendant plus d'une heure et demie, les danseurs ont diverti une centaine de personnes au centre *Lyle Victor Albert*. Les danseurs en ont mis plein la vue à un rythme qui allait en s'accélérant jusqu'à ce que les spectateurs entrent dans le jeu et se mettent à taper du pied à la cadence.

Les *Blés d'or* ont une réputation à la fois nationale et internationale. Le groupe, sous la direction d'**Hubert Landry** a célébré son 20e anniversaire cette année. Il affirme que «c'est par leurs danses, costumes, musique et chansons qu'ils se font une fierté de répandre autour d'eux la joie de vivre et la grande richesse de leur héritage.»

Soirée amateurs

Salle comble à Marie-Reine

NOËLLA FILLION

MARIE-REINE — Le centre culturel de Marie-Reine était plein pour la soirée de talents amateurs qui a eu lieu le 20 avril. Plus de 150 personnes se sont données rendez-vous pour se faire divertir par l'humour, le chant et la musique.

La pièce La famille *Ta-Ta 2e épisode* narrait les péripéties d'une jeune mariée qui venait de toucher le gros lot d'un million de dollars et qui devait rencontrer pour la première fois sa belle-famille.

La *Chorale Villa-Joie*, dirigée par Laurier Maisonneuve et accompagné de Marcelle Lorrain au clavier, a interprété Enfant de *voyage* ainsi qu'une dizaine d'autres chansons.

Élèves et enseignants de l'école Héritage ont aussi amusé la foule avec une série de monologues. André Maisonneuve divaguait sur l'internet, Christine Garand jouaient une aînée, Sophie Lapointe portait un regard sur la taille, Marc Béland sur les complexités de l'achat d'un ordinateur et Micheline Boudreau racontait les hauts et bas de la préparation d'un monologue.

Tout au long de la soirée, de nombreux solistes sont montés sur scène dont Julie Gour, Marjolaine et Aline Lepage. Gérard Pedneault, violoneux, et la famille Marceau (Roger, Suzanne, Richard, Roger et Rollande) ont accompagné les solistes ou amusés la foule seuls. De plus, une saynète a été montée, Le vendeur, ainsi qu'un spectacle inédit d'ombres chinoises par les marionnettes Laurette et Lucille *Les petites bonnes-femmes* de la famille étendue Lepage ont ajouté une touche romantique et religieuse à la soirée.

Des artisans de la région ont fait don de nombreux articles, dont un berceau et une table de hockey, pour un tirage. Maurice Allard a été particulièrement chanceux, ayant gagné deux prix. Marie Lavoie, Carole et Kathy Rodrigue et Annette Dupuis ont remporté les prix qui restaient.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Coop d'habitation Le quartier du collège: reçoit les applications pour la location d'appartements dans l'avenir. SVP communiquez avec Rose-Marie Tremblay au 469-1116 (oct 96)

La prématernelle Bobino/Bobinette (situés au 15425 91 Avenue) accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans) pour septembre 1996. Info Pauline 463-5265 (7-6)

Au Pair/Nanny pour s'occuper organiser activités pour deux jeunes enfants durant juillet/août, doit parler couramment français, conduire, nager, être patient(e), aimer enfants. Certificat de "baby sitter" préférable. Info: Patricia (Patti) ou Marc au 420-4018 (31-5)

Musique pour jeunes enfants Camp d'été, le matin ou l'après-midi, juin ou juillet. Mouvement corporel, instruments, chant, films, jeux d'écoute, arts plastiques et dramatiques. Pour renseignements, appelez Srutika Garfinkle, Ph.D. au 433-4752 (24-2)

Musique pour jeunes enfants Camp d'été pour enfants de 3 à 8 ans, le matin ou l'après-midi, juin ou juillet. Chant, mouvement corporel, instruments, films, jeux d'écoute, arts plastiques et dramatiques. Pour renseignements, appelez Srutika Garfinkle, Ph.D. au 433-4752. (24-2)

Sous-sol à louer, meublé pour étudiant(e), tout près de l'école Maurice-Lavallée, entrée indépendante, non-fumeur. 300$/mois. Appelez Berthe Billous au 468-4496. (24-2)

Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

[illegible]
9810 165e Rue
Dimanche, 0h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Vendredi et samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont Saint-Vital
4905 50e Rue
Dimanche 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

[illegible]

Our Lady of Peace
10405 99e rue
3e dimanche du mois

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

Saint-Paul

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche à 9h30

PARCS CANADA

AVIS PUBLIC

APPEL DE PROPOSITIONS CONCERNANT LA GESTION, L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN D'INSTALLATIONS DE MASSAGE THÉRAPEUTIQUE AUX SOURCES THERMALES MIETTE, DANS LE PARC NATIONAL JASPER (ALBERTA)

Parcs Canada acceptera des propositions cachetées jusqu'au 6 juin 1996 à 16 h (heure locale) dans le but de conclure un contrat de concession pour la gestion, l'exploitation et l'entretien d'un service de massage thérapeutique aux sources thermales Miette, dans le parc national Jasper. La durée du contrat de concession sera à négocier entre Sa Majesté et l'adjudicataire.

On pourra se procurer le dossier d'appel de propositions, qui contient tous les détails et toutes les instructions nécessaires sur la présentation d'une proposition, à compter du 16 mai 1996 au bureau d'administration de Parcs Canada à Jasper en Alberta, aux sources thermales Miette, à Jasper, en Alberta, ou au bureau régional de Parcs Canada en Alberta, situé au 220, 4e avenue sud-est, bureau 520, Calgary (Alberta). Si vous désirez visiter les installations, veuillez communiquer avec M. Scott Turnbull, directeur, sources thermales Miette, C.P 2579, Jasper (Alberta). Téléphone (403) 866-3939; télécopieur (403) 866-2112.

Canada

...suite de la page 5.

la loi ne prévoit pas de pénalité pour la promotion d'un abri fiscal abusif. Le vérificateur général connaît même le nom d'une personne qui fait la promotion d'abris fiscaux depuis plus de dix ans!: «Le Ministère (du Revenu) a vérifié un grand nombre des abris fiscaux de ce promoteur et a trouvé qu'ils étaient tous abusifs», lit-on dans le rapport.

Dans son rapport de mai, le vérificateur général du Canada écrit que le gouvernement devrait aussi avoir à l'oeil les grandes entreprises, «un secteur à risque élevé, qui nécessite une attention supplémentaire». Selon Denis Desautels, ces entreprises, surtout celles qui effectuent de nombreuses opérations nationales et internationales, «ont souvent l'occasion de participer à des stratagèmes d'évitement fiscal, et elles ont les ressources nécessaires pour le faire».

Les fiducies familiales sont un autre sujet de préoccupation du vérificateur général. Selon Denis Desautels, au moins 2 milliards de dollars de biens, qui étaient détenus dans des fiducies familiales au Canada, ont été transférés aux Etats-Unis, à l'abri de l'impôt, avec la bénédiction de Revenu Canada! Le ministère, selon M. Desautels, a ainsi renoncé au droit de recouvrer à l'avenir «plusieurs millions de dollars en impôts».

On joue dans la boue à Medicine Hat



MIREILLE WHITTEMORE

MEDECINE HAT — Un atelier de poterie en français s'est donné le mois dernier au centre culturel de Medicine Hat. On a ri, on s'est sali les mains et la queue de chemise tout en parlant français pendant une journée entière. Le résultat? Des oeuvres d'art originales ainsi que de nouvelles amitiés qui se sont formés au "boue-te". Si cela vous intéresse de jouer dans l'argile, téléphonez à Mireille au 528-4419





...suite de la page 13

Mme Paretti raconte que lorsque son grand-père se fatiguait de ces visiteurs inattendus qui venait dire bonjour, il leur disait. «Vous êtes certainement venus voir les fameux porcs des Michelet.» Après leur avoir fait visiter la porcherie, il les remerciait et les renvoyait aussitôt chez-eux.

Après la première guerre mondiale, Alexis Michelet a eu un emploi en qualité de traducteur à Washington avant d'accepter un poste à Genève pour la toute nouvelle Société des Nations. Il était chef du Service de la traduction du Bureau international du travail. La famille tout entière dût quitter le Canada. Cela ne s'est pas fait sans regrets et Mme Paretti croit que, s'il n'avait pas eu cet emploi, la famille serait demeurée en Alberta.

Après sa mort, Mme Paretti a découvert le manuscrit d'Alexis. «Le livre, c'était un mystère», raconte-t-elle. Elle lui avait souvent conseillé d'écrire ses souvenirs du Canada et de son travail pour les agences internationales.

Plus de 60 ans plus tard, il ne chuchotait mot quant à son projet de livre. «Il ne me répondait jamais, ni oui, ni non, affirme Mme Paretti. Un jour, pas mal de temps après sa mort, j'ai découvert ce manuscrit que j'ai lu. Il m'a plu énormément. Je considère que c'est un témoignage authentique de la vie en Alberta au début du siècle.»

Mme Paretti était en pèlerinage aux sources, non seulement pour découvrir le pays dont lui avait parlé son père, mais aussi pour s'assurer de la véracité des faits que narrait son père. Le roman décrit la vie d'une jeune institutrice française qui s'installe dans la petite communauté de Grande Coulée. Ce village, qui s'appelle maintenant Big Coulee, existe toujours sur la carte routière, quoique ce n'est qu'un regroupement de maisons le long de la route.

«Tout ce qu'il raconte est véridique», affirme-t-elle. Elle raconte que son père avait une mémoire fantastique, surtout en ce qui concernait le temps de sa jeunesse. Il se souvenait avec précision de tous les noms des gens qu'il a connus. D'ailleurs, Mme Paretti a pu confirmer l'exactitude de ses souvenirs, car elle a retrouvé ces mêmes noms, entre autres, dans le livre historique de Legal. Certaines personnes âgées se souvenaient même de la famille Michelet. «J'ai rencontré des personnes qui me parlaient de la même façon que parlaient les personnages du roman», raconte Mme Paretti.

Mme Paretti, qui habite maintenant Rome, cherche un éditeur pour publier le roman de son père. «Pour quelqu'un qui ne connaissait pas l'Alberta, je me retrouvais tout de suite dans ce livre, affirme-t-elle. C'est un récit très mouvementé qui pourrait très bien constituer quelque chose d'intéressant pour la télévision ou le cinéma.»

TV5 : À NE PAS MANQUER!

NOTE : L'heure des émissions est indiquée selon l'heure de l'Est

KASSAV' : LES RYTHMES ET LE SOLEIL DES ANTILLES À TV5!

KASSAV' c'est 16 ans d'existence. Des centaines de concerts. Des semaines de tournées autour du monde. 12 albums, dont certains disques d'Or et de Platine. Tout cela autour d'un rythme, d'un son, d'une langue : le zouk. KASSAV' MAJESTIK ZÉNITH c'est la musique envoûtante du groupe francophone le plus populaire au monde. Samedi 25 mai à 19h30 (rediffusion dimanche soir à 0h15 et mardi à 13h).

BAS LES MASQUES : SECTES, LES ENFANTS EN DANGER

Des enfants coupés du monde extérieur, soumis à un véritable «lavage de cerveau» et parfois même à la perversité de certains gourous : comment de telles atteintes aux droits de l'enfant sont-elles tolérées? Pourquoi les pouvoirs publics ont-ils tant de mal à protéger ces enfants et pourquoi laisse-t-on les sectes proliférer et s'enrichir sous couvert de liberté religieuse? L'émission tentera de répondre à toutes ces questions, s'attachera à démontrer les mécanismes d'embrigadement qu'utilisent les sectes et mettra aussi en évidence les moyens de s'en sortir. Lundi 27 mai à 20h30 (rediffusion mercredi à 13h et jeudi soir à 1h05).

LOU REED À TARATATA!

C'est une véritable légende du rock qu'accueille cette semaine Nagui. Sur le plateau de TARATATA, Lou Reed interprétera *Dirty Boulevard*, *Hooky Wooky NY City Man* et, en duo avec Laurie Anderson, *Hang On To Your Emotion*. Elvis Costello et Wipping Boys sont également au nombre des invités de ce TARATATA exceptionnel. Vendredi 31 mai à 23h50 (rediffusion dimanche à 13h).

À SURVEILLER

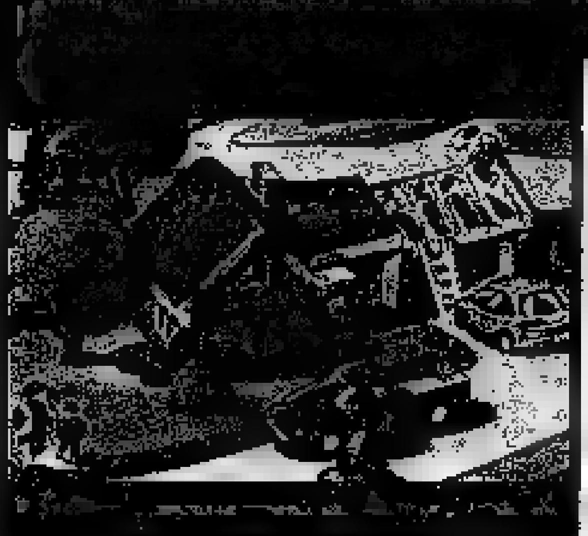
Bernard Pivot reçoit le violoniste Yehudi Menuhin à **BOUILLON DE CULTURE**, dimanche 26 mai à 20h30 (rediffusion lundi à 13h).

En Colombie-Britannique, la coupe à blanc des arbres est aujourd'hui encore pratique courante dans l'industrie forestière. Le documentaire **LE COMBAT POUR LES ARBRES** nous sensibilise aux effets désastreux sur l'environnement d'une telle pratique et propose des solutions écologiques pour y remédier. Jeudi 30 mai à 19h30 (rediffusion vendredi à 11h).

GÉOPOLIS analyse le rôle des médias lors de grands événements d'actualité, vendredi 31 mai à 19h30 (rediffusion samedi à 23h15).

Note : l'intégrale de notre programmation se trouve sur internet : http://www.tv5.org

Votre guide des économies d'énergie à la maison et sur la route



NUMÉRO 3



AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DES ÉNERGIES DE REMPLACEMENT

Chaque année, des milliards de tonnes de dioxyde de carbone (CO_2) et d'autres gaz à effet de serre sont relâchés dans l'atmosphère. Ces gaz peuvent retenir la chaleur solaire ce qui peut causer une augmentation graduelle de la température du globe. Les scientifiques prévoient qu'à long terme cette tendance au réchauffement risque d'avoir une incidence néfaste sur les forêts, les océans, les récoltes, la faune et, enfin, les humains.

D'où proviennent le CO_2 et les autres gaz à effet de serre ? Pour la plupart des Canadiens, la cause du problème se trouve beaucoup plus dans leur cour qu'ils ne le croient. D'une façon ou d'une autre, nous contribuons tous au réchauffement de la planète, car nous utilisons des combustibles fossiles dans nos maisons et dans nos véhicules. La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons également faire partie de la solution nous-mêmes, notre famille, notre collectivité et notre nation.

Une efficacité énergétique accrue et l'utilisation d'énergies de remplacement s'avèrent essentielles à la résolution du problème. Il importe par ailleurs de prendre conscience que l'efficacité énergétique et les énergies de remplacement peuvent faire beaucoup, en plus de protéger l'environnement. Elles peuvent accroître notre niveau de confort et réduire les coûts d'entretien de notre maison. En faisant augmenter la demande pour de nouveaux produits et services, l'efficacité énergétique et les énergies de remplacement peuvent même se révéler une importante source d'emplois pour les Canadiens.

Misant sur les bienfaits économiques et environnementaux, Ressources naturelles Canada (RNCan) gère plusieurs programmes et initiatives qui visent à appuyer les efforts déployés par les Canadiens en vue de réduire leur consommation d'énergie et d'utiliser d'autres types d'énergie.

Dans le secteur résidentiel, ces programmes vont de l'aide aux consommateurs pour l'achat d'appareils électroménagers éconergétiques et pour l'amélioration du rendement énergétique d'une maison ordinaire, à la promotion des multiples avantages d'une Maison R-2000 super éconergétique. Mon ministère administre le *Règlement sur l'efficacité énergétique du Canada*, qui établit des normes minimales en matière d'efficacité énergétique pour plus de 30 produits, notamment les appareils électroménagers, les générateurs d'air chaud, les thermopompes, les appareils d'éclairage et les climatiseurs.

En raison du nombre croissant de Canadiens qui travaillent à domicile, RNCan publie des guides du consommateur sur l'achat et l'utilisation de matériel de bureau éconergétique. En outre, le Ministère incite les consommateurs à prendre des décisions éconergétiques et respectueuses de l'environnement pour l'achat, le fonctionnement et l'entretien de leurs véhicules, et il encourage l'utilisation de carburants de remplacement, comme le gaz naturel, le propane et le méthanol.

En tant que ministre des Ressources naturelles, j'invite tous les Canadiens à s'engager à réduire leur consommation d'énergie et à opter pour des énergies de remplacement. Je vous encourage à communiquer sans frais avec le service des publications de RNCan au 1 (800) 387-2000 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'efficacité énergétique et les énergies de remplacement. Grâce à l'engagement et à la collaboration de chacun, nous pourrons accroître notre niveau de confort, réaliser des économies, protéger l'environnement et participer à la création d'emplois pour les Canadiens. Ces importants objectifs nous concernent tous en tant que Canadiens et, en travaillant ensemble à les atteindre, nous érigerons une nation plus forte et plus prospère.

A. Anne McLellan
Ministre des Ressources naturelles

Ressources naturelles Canada   Natural Resources Canada   Canada

Les consommateurs ont le feu vert

Le nouveau Règlement sur l'efficacité énergétique influera sur les choix des consommateurs

Au cours des prochains mois, les consommateurs canadiens peuvent s'attendre à voir certains types d'appareils d'éclairage résidentiels disparaître du marché en raison des récentes modifications apportées au *Règlement sur l'efficacité énergétique* du Canada.

Les modifications établissent des normes minimales d'efficacité énergétique pour les lampes-réflecteurs à incandescence « à faisceau dirigé » et « à large faisceau » et pour les lampes fluorescentes. Les lampes-réflecteurs sont utilisées pour les systèmes d'éclairage résidentiels sur rail et encastrés, ainsi que pour l'éclairage extérieur tandis que les lampes fluorescentes sont souvent installées dans les cuisines et les sous-sol.

Ces lampes font partie des quelque 20 produits consommateurs d'énergie dont l'efficacité minimale est régie par le gouvernement fédéral. Le Règlement vise les produits importés au Canada, ainsi que ceux fabriqués au Canada et expédiés d'une province à l'autre. Les normes d'efficacité énergétique que l'on y trouve s'apparentent à celles qui sont en place aux États-Unis et dans certaines provinces.

Le Règlement ne s'applique pas aux appareils d'éclairage résidentiel les plus courants, notamment l'ampoule ordinaire de type « A ». En outre, les lampes d'un diamètre inférieur à 70 millimètres (environ 2 3/4 po), ainsi que les lampes de verre coloré, les lampes servant à la croissance des plantes ou les autres lampes à usage particulier ne sont pas visées.

Cependant, certains types d'appareils d'éclairage résidentiel courants disparaîtront du marché au fur et à mesure que les détaillants écouleront leurs stocks actuels, les consommateurs devront alors choisir des produits de remplacement appropriés. Ainsi, les lampes ordinaires à incandescence « R » (réflecteur), utilisées à l'intérieur et « PAR » (réflecteur parabolique), utilisées à l'intérieur et à l'extérieur disparaîtront du marché et seront remplacées par des lampes à halogène à filament de tungstène plus éconergétiques. Les lampes fluorescentes éconergétiques seront de plus en plus utilisées.

Choisir des produits de remplacement en fonction des besoins d'éclairage de la maison et de la luminosité, plutôt que simplement en fonction de la puissance, est un moyen d'économiser de l'énergie et de l'argent. Une lampe éconergétique à faible intensité lumineuse peut généralement remplacer une lampe à intensité plus élevée. Par exemple, les lampes à halogène de 50 watts peuvent habituellement offrir un degré d'éclairage adéquat dans les endroits où sont normalement utilisées des lampes-réflecteurs de 75 watts. Bien que l'intensité lumineuse risque d'être un peu réduite, la plupart du temps, le changement de luminosité n'est pas perceptible. Vous pouvez vérifier cette hypothèse en remplaçant l'ampoule par une autre d'intensité inférieure, puis en lançant un rapide coup d'œil dans la pièce. Si l'éclairage est insuffisant, essayez avec une lampe à halogène de 65 watts.

Avant d'acheter une lampe de remplacement, lisez attentivement les renseignements inscrits sur l'emballage par le fabricant. La durée de vie prévue, les caractéristiques et la luminosité des lampes à incandescence et des lampes fluorescentes varient.

D'ici l'an 2000, l'élimination des lampes énergivores devrait permettre d'économiser suffisamment d'énergie pour chauffer 100 000 maisons et de réduire les émissions de dioxyde de carbone d'une quantité équivalente aux quantités d'émissions produites annuellement par plus d'un million d'automobiles.

Ressources naturelles Canada a publié le *Guide du consommateur : l'achat et l'utilisation d'appareils d'éclairage éconergétiques* et des renseignements sur le *Règlement sur l'efficacité énergétique*.



NUMÉRO 3
PRINTEMPS-ÉTÉ 1996

Ressources naturelles Canada

GESTION DU PROJET
Weaver, Tanner and Miller Inc

RÉVISION
Léo La Brie et Jean Ladouceur

PHOTOGRAPHIE
Lysa Gaulin

CONCEPTION ET MISE EN PAGE
Norteau Multimedia

IMPRESSION ET DISTRIBUTION
Les Publications O'Brien

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (CANADA)
Vedette principale au titre : Énergie : Numéro 3

Le document est aussi publié en anglais sous le titre *Energy Times*

ISSN 1203-9543 anglais   Nº de cat. M27-01-622E
1203-9535 français   M27-01-622F

DISTRIBUTION
Énergie est distribué partout au Canada par la poste ou sous forme d'encart dans des quotidiens et des journaux locaux. La revue est imprimée sur du papier recyclé.

Pour recevoir gratuitement l'une des publications mentionnées dans la présente revue ou une liste d'autres publications, téléphonez au numéro (800) 387-2000, ou écrivez à l'adresse suivante : Publications Éconergie a/s Groupe Communication Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0S9, Télécopieur (819) 994-1498.

Also available in English under the title Energy Times.



METTEZ VOTRE *véhicule en forme*

Ah, le printemps ! C'est à cette époque de l'année que l'on sent dans l'air quelque chose de différent. Eh bien, c'est de plus en plus vrai ! Il y a réellement « quelque chose » dans l'air...et il ne s'agit pas d'amour...



Nous devons modérer nos émanations !

Pas besoin d'être un scientifique pour réaliser que la Terre possède un écosystème magnifique, bien que fragile. Malheureusement, le fait d'envoyer d'énormes quantités de gaz dans l'atmosphère favorise les maladies et contribue à la dégradation de l'environnement, ainsi qu'au réchauffement de la planète.

Ce fameux réchauffement, tout le monde en a entendu parler, mais bien peu de gens en comprennent la signification.

Même si personne ne sait exactement ce qui se passera lorsque ce phénomène continu commencera vraiment à perturber le délicat équilibre naturel de la Terre (la fonte des calottes polaires, par exemple, aurait des conséquences catastrophiques), nous constatons déjà les effets dévastateurs des émissions de gaz dans l'atmosphère sur la faune, la flore ainsi que les bâtiments et d'autres structures.

Les Canadiens contribuent aussi au problème !

Contrairement à ce que bon nombre de Canadiens pourraient penser, notre pays doit bel et bien limiter radicalement ses émissions de gaz à effet de serre, surtout formés de gaz carbonique (CO_2). Plus de 20 p. 100 des émissions de CO_2 produites au Canada proviennent des véhicules automobiles, et chaque automobiliste canadien est un peu responsable de cette situation. Chaque litre d'essence consommé par une auto entraîne l'expulsion d'environ 2,5 kg de CO_2 par le tuyau d'échappement. Une auto ordinaire envoie environ cinq tonnes de CO_2 dans l'atmosphère chaque année.

Étant donné ce problème mondial croissant, le Canada, tout comme d'autres pays industrialisés des Nations Unies, s'est fixé pour objectif national de stabiliser les émissions nettes de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990, d'ici l'an 2000.

Même si on progresse dans cette direction, il y a au moins un domaine où chaque Canadien pourrait faire plus.

Le Canada a l'un des taux de propriété d'automobiles parmi les plus élevés au monde (presque un véhicule pour deux personnes) et nous voyageons maintenant en auto plus loin et plus souvent que jamais auparavant.

Qu'est-ce que tous ces faits ont à voir avec la préparation de mon véhicule pour le printemps... et les économies ?

C'est très simple : plus nous conduisons, plus nous brûlons d'essence et produisons d'émanations de CO_2.

La bonne nouvelle, c'est que de plus en plus de Canadiens découvrent que l'achat, la conduite et l'entretien des véhicules, selon la méthode du Bon $ens au volant, permettent d'économiser de l'argent et de l'énergie tout en protégeant l'environnement.

Le Bon $ens au volant est un programme bénéficiant d'un soutien public et privé, lancé par Ressources naturelles Canada (RNCan), et qui permet aux Canadiens de travailler ensemble vers des buts communs. Si, par exemple, chaque Canadien adoptait les habitudes prônées par Le Bon $ens au volant, nous serions beaucoup plus près d'atteindre notre objectif de réduction des gaz à effet de serre.

Alors, que pouvez-vous faire maintenant ? Eh bien, en plus de vous procurer et de lire le *Guide du bon $ens au volant*, la prochaine étape serait de préparer votre véhicule pour le printemps.

La préparation du printemps : une liste de vérifications pour l'entretien

Les points énumérés ci-dessus font partie des réparations et de l'entretien réguliers du printemps et de l'automne (et s'ajoutent à ceux mentionnés dans la liste de vérifications mensuelles que l'on trouvera à la page 7).

1. Mise au point de votre auto. Un moteur qui n'est pas au point peut consommer près de 50 p. 100 plus de carburant, et produira plus de gaz d'échappement. Les systèmes à injection de carburant et d'allumage électronique sont réglés en usine et il ne faut pas essayer de les ajuster soi-même. Leur réparation exige des outils et de l'équipement spéciaux et devrait être confiée à un spécialiste.

2. Inspection et remplacement réguliers du filtre à air. Le rôle de ce filtre est de s'assurer que de l'air propre entre dans votre moteur, en empêchant l'admission de la poussière et des impuretés qui pourraient endommager les éléments internes du moteur. Un filtre encrassé limite la circulation de l'air, ce qui peut faire gaspiller plus d'essence et accroître les émissions de gaz ; aussi faut-il le remplacer régulièrement. Un filtre à air sale peut faire grimper de 10 p. 100 la consommation de carburant. Il faut vérifier les filtres à air une fois l'an (plus souvent si l'on conduit sur des routes poussiéreuses).

3. Enlèvement des pneus d'hiver. Avec leur semelle aux rainures plus profondes, qui accroissent la résistance au roulement, les pneus d'hiver augmentent la consommation de carburant. Il est donc important de les enlever le plus tôt possible au printemps. C'est aussi un bon moment pour retirer le porte-ski qui ajoute à la voiture du poids et de la résistance à l'air.

4. Rotation des pneus. Parce que les pneus avant et arrière de votre auto exercent différentes fonctions, ils s'usent aussi différemment. Afin qu'ils durent le plus longtemps possible, maintenez-les à une bonne pression. Faites leur rotation et faites vérifier le parallélisme des roues si l'usure des pneus est irrégulière.

5. Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile. L'huile est, en quelque sorte, le « sang » de votre moteur. Elle réduit l'usure causée par la friction entre les pièces mobiles et enlève les acides, les dépôts et autres substances nocives de votre moteur. Elle aide à le refroidir, joue le rôle de scellant entre les parois du cylindre et les pistons, et empêche le moteur de rouiller. À la



SEULEMENT QUELQUES-UNS DES AVANTAGES DU PROGRAMME DE «REMISE EN FORME DU PRINTEMPS» (LE BON $ENS AU VOLANT) POUR VOTRE VÉHICULE

longue, l'huile se contamine et use ses additifs de rendement; aussi est-il important de la faire vidanger régulièrement ainsi que de faire remplacer le filtre à huile. Si l'on néglige de remplacer l'huile usée, on se heurte à un mauvais rendement du moteur ce qui se traduit par une plus forte consommation de carburant ou pire, de graves dommages au moteur.

6. Vérification de vos dispositifs antipollution. L'état des dispositifs antipollution et des dispositifs électroniques est la plus importante des variables qui influencent l'efficacité et les émissions du moteur. À chaque mise au point, faites vérifier vos dispositifs antipollution. Habituellement, peu d'indices prouvent que votre véhicule produit beaucoup de pollution.

Pour garder votre auto en forme : une liste de vérifications mensuelles

L'entretien devrait devenir une routine. Bien que votre manuel du propriétaire énumère toutes les tâches d'entretien à effectuer et vous dise quand les faire, nous avons dressé une liste des vérifications et tests nécessaires pour que votre véhicule soit éconergétique. Bien sûr, il n'est pas nécessaire de savoir comment effectuer vous-mêmes ces travaux, mais il importe de s'assurer que les vérifications et les essais sont réguliers.

(Les essais indiqués par la liste de vérifications suivante devraient être effectués lorsque le moteur du véhicule est *froid*.)

1. Radiateur, boyaux menant au radiateur et chaufferette. Les inspecter visuellement pour déceler les fuites et les fissures de surface.

2. Liquide de refroidissement. Il devrait être au bon niveau dans le radiateur, mais n'enlevez pas le bouchon de celui-ci; vérifiez la bouteille à trop-plein. Ajoutez de l'antigel au besoin.

3. Systèmes et fluides de refroidissement. Vérifiez sous le véhicule s'il y a des fuites d'huile ou d'autres fluides, qui pourraient indiquer qu'un joint d'étanchéité ordinaire ou statique est défectueux. Faites vérifier régulièrement ces fluides vitaux : servodirection, freins, transmission et différentiel, lubrification du soubassement et liquide de refroidissement et antigel.

4. Batterie. Vérifiez si les bornes de la batterie sont corrodées et, au besoin, nettoyez-les avec une brosse métallique à batterie. Remplacez immédiatement tous les fils ou câbles endommagés.

5. Courroies. Vérifiez les courroies d'entraînement (p. ex., ventilateur, pompe à air, alternateur, climatiseur, servodirection). Resserrez-les au besoin et remplacez toute courroie effilochée ou fendillée.

6. Pneus. Lorsqu'ils sont froids, vérifiez leur pression avec un manomètre précis, n'oubliez pas le pneu de secours. En diminuant, dans un seul pneu, la pression de deux livres au pouce carré (lb/po2), on fait augmenter d'un pour cent la consommation d'essence. Il n'est pas rare de trouver des véhicules qui en consomment six pour cent de trop à cause de pneus insuffisamment gonflés.

7. Freins. Faites vérifier les étriers, les plaquettes et les garnitures de vos freins. Dans un grand terrain de stationnement ou dans une rue déserte, vérifiez s'il y a un excès de freinage en freinant graduellement jusqu'à l'arrêt complet, et ce au point mort. L'auto devrait rouler librement et s'arrêter en douceur, sans mouvement brusque ni bruit de freinage excessif. Vérifiez le frein à main en l'appliquant lorsque le véhicule est sur une pente et au point mort. Le véhicule ne devrait pas bouger.

Procurez-vous le *Guide de consommation de carburant de 1996*

Afin de vous aider à choisir le type de véhicule le plus éconergétique pour vos besoins, RNCan et Transports Canada publient annuellement le *Guide de consommation de carburant*, qui énumère les cotes de consommation d'essence d'automobiles et de camions légers vendus au Canada. RNCan publie aussi le *Guide du bon $ens au volant* et le *Calculateur des économies au volant*.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour vous procurer gratuitement ces guides, téléphonez à RNCan 1-800-407-2222 ou écrivez à Publications Éconergie, Ottawa (Ontario) K1A 0S9.





ÉLECTROMÉNAGEZ *vos énergies*

par John Bissonnette

Paul et Jeanne Beauchamp ont découvert dernièrement que l'achat d'un gros appareil électroménager peut se révéler assez complexe. Le jeune couple a été surpris de constater la diversité des modèles offerts et les différences entre chacun d'entre eux. Ils ne connaissaient pas non plus la signification des étiquettes ÉnerGuide apposées sur pratiquement tous les gros appareils en magasin.

Avec l'aide de Michel Philippe, vendeur chez leur dépositaire local d'appareils électroménagers, Paul et Jeanne ont rapidement appris comment utiliser l'étiquette ÉnerGuide pour déterminer quels appareils écoénergétiques leur permettraient de réaliser des économies.

Michel leur a expliqué que l'étiquette ÉnerGuide indique la consommation d'énergie de l'appareil. Elle donne aussi une échelle qui permet de comparer l'efficacité énergétique d'un appareil avec celle d'autres modèles de même catégorie.

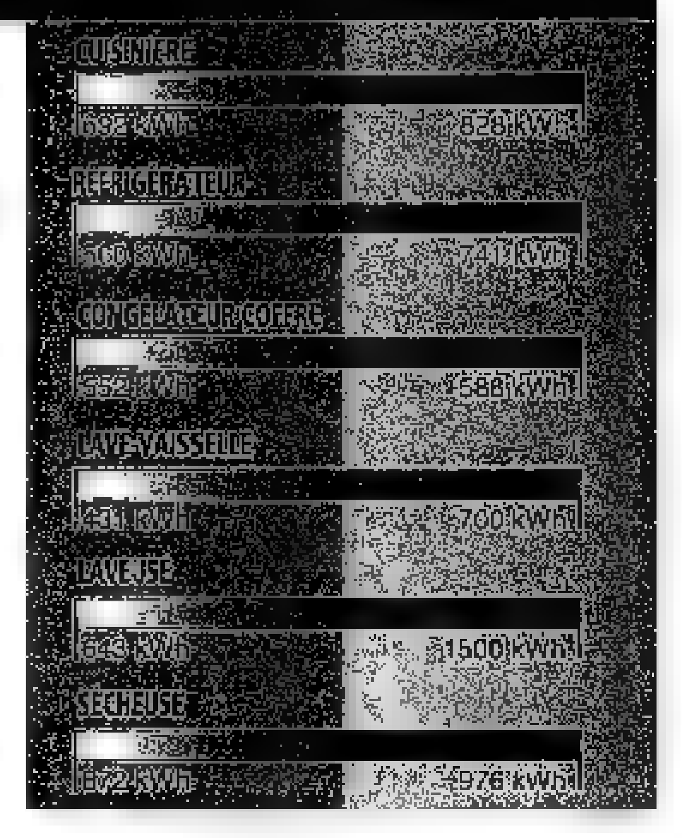
« Prenons par exemple l'étiquette ÉnerGuide sur cette laveuse, explique Michel. L'échelle de l'étiquette indique que le modèle le plus écoénergétique de cette catégorie consomme 643 kilowattheures (kWh)[1] d'électricité, tandis que le modèle le moins écoénergétique consomme 1 500 kWh. Plus la cote attribuée à l'appareil est faible, plus l'appareil est efficace et plus l'économie d'électricité est grande. »

« Donc, plus la flèche est à gauche, plus l'appareil est écoénergétique », constate Jeanne.

« Exactement, répond Michel. L'achat d'un appareil écoénergétique peut faire

[1] Un kilowattheure (kWh) est la quantité d'énergie électrique fournie par un kilowatt pendant une heure. Il s'agit de la mesure de base de l'énergie électrique. Les factures d'électricité sont en partie basées sur le nombre de kilowattheures consommés au cours d'une période de facturation. Par exemple, une ampoule de 100 watts allumée pendant dix heures consomme 1 000 wattheures ou un kilowattheure d'électricité.

Les appareils les plus éconergétiques sont ceux dont la flèche est le plus à gauche



Les échelles sur l'étiquette ÉnerGuide indiquent la consommation d'énergie pour les catégories et les grosseurs d'appareils électroménagers les plus vendus au Canada. Si vous désirez acheter l'un de ces appareils, choisissez un modèle dont la flèche est le plus à gauche possible sur l'échelle.

économiser des centaines de dollars sur les coûts en énergie au cours de la durée de vie de ce seul appareil. L'étiquette ÉnerGuide est apposée sur les cuisinières, les réfrigérateurs, les congélateurs, les lave-vaisselle, les laveuses, les sécheuses et les climatiseurs individuels. Si vous voulez réaliser des économies, *recherchez les étiquettes dont la flèche est le plus à gauche possible.*

Un gros chiffre pour y voir plus clair !

« Que représente le gros chiffre au milieu de l'étiquette ? », demande Paul.

« Il indique la consommation d'énergie de l'appareil en kilowattheures pendant une année d'utilisation normale, répond Michel. On peut aussi s'en servir pour calculer le coût total d'énergie pendant la durée de vie de l'appareil, c'est-à-dire le coût d'utilisation ou prix "caché". »

Afin de bien se faire comprendre, Michel prend un papier et un crayon et se sert de deux laveuses comparables en guise d'exemple. En multipliant le chiffre de l'étiquette par le prix de l'électricité, il est possible d'estimer rapidement le coût annuel de fonctionnement de l'appareil. En multipliant ce chiffre par la durée moyenne de l'appareil, on obtient son prix « caché ».

Michel fait ensuite le même calcul pour les autres laveuses afin de montrer la différence en coûts d'énergie pendant la durée de vie des appareils.

« L'étiquette ÉnerGuide est-elle en fait un sceau d'homologation confirmant que l'appareil est éconergétique ? », demande Paul.

« Non, ce n'est pas le cas », répond Michel avant de poursuivre.

« L'étiquette ÉnerGuide signifie seulement que l'appareil satisfait à un niveau minimum d'efficacité énergétique qui fait l'objet de règlements du gouvernement fédéral. Les appareils qui sont munis d'une étiquette ÉnerGuide ne sont pas nécessairement des appareils éconergétiques. Ce qui importe, c'est l'emplacement de la flèche sur l'échelle

Calcul du prix « caché »

La cote ÉnerGuide (en kWh par année) × le tarif d'électricité par kWh* × la durée de vie de l'appareil en années = le prix « caché »

(Utilisez les moyennes suivantes de durée de vie d'un appareil : lave-vaisselle 13 ans, laveuse 14 ans, sécheuse 18 ans, congélateur 21 ans, cuisinière 18 ans, réfrigérateur 17 ans.)

* Vérifiez votre facture d'électricité afin d'obtenir le coût du kWh dans votre région

et la consommation annuelle d'énergie de l'appareil en kilowattheures. Les chiffres apparaissant sur les échelles ÉnerGuide sont ajustés chaque année afin de tenir compte des nouveaux modèles sur le marché et de l'amélioration continue de l'efficacité énergétique des appareils électroménagers.

Les réfrigérateurs fabriqués aujourd'hui sont trois fois plus efficaces au point de vue énergétique que ceux fabriqués il y a 20 ans. Les congélateurs sont deux fois plus efficaces, et les lave-vaisselle le sont 1 1/2 fois plus.

Avantage additionnel : l'efficacité énergétique permet de protéger l'environnement !

« Je serais bien curieuse de savoir pourquoi le gouvernement régit l'efficacité énergétique? », demande Jeanne.

« C'est une bonne question, reconnaît Michel. Le gouvernement essaie d'éliminer du marché les appareils énergivores afin de réduire la consommation d'énergie et de protéger l'environnement au Canada. Certains types d'énergies utilisées au Canada sont obtenues en brûlant des combustibles fossiles, comme le charbon et le pétrole. Cela produit des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète, dont vous avez certainement entendu parler par les médias. »

« Non seulement l'efficacité énergétique nous permettra de réaliser des économies, mais elle est aussi plus respectueuse de l'environnement, conclut Jeanne. J'aime ce concept. »

Afin d'aider Paul et Jeanne à comparer les appareils sans avoir à quitter le magasin, Michel leur donne un exemplaire du *Répertoire ÉnerGuide des appareils ménagers*, qui contient la cote ÉnerGuide des principaux appareils électroménagers importés au Canada ou expédiés d'une province à une autre. Il leur remet également un exemplaire du *Guide du consommateur : l'achat et l'utilisation d'appareils ménagers éconergétiques*.

ENERGUIDE



Après avoir examiné les deux brochures et évalué plusieurs autres laveuses, Jeanne et Paul fixent leur choix : ils achètent le modèle le plus éconergétique.

Vous voulez en savoir plus ?

La plupart des dépositaires d'appareils électroménagers embauchent des vendeurs comme Michel Philippe qui ont suivi une formation sur le programme ÉnerGuide. Ils n'ont toutefois pas toujours, à la disposition des clients, des exemplaires des publications suivantes de Ressources naturelles Canada : *Répertoire ÉnerGuide des appareils ménagers*, *Répertoire ÉnerGuide des climatiseurs individuels*, *Guide du consommateur : l'achat et l'utilisation d'appareils ménagers éconergétiques*.

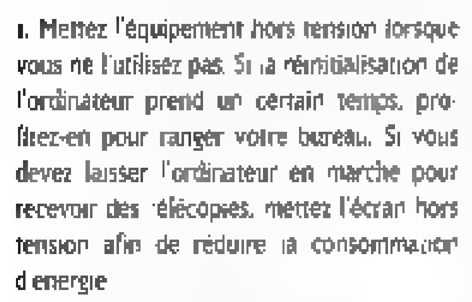
De l'information est aussi disponible sur ce sujet par Internet à http://www.prospectus.com/energuide

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir gratuitement les publications mentionnées dans le présent article, communiquez sans frais avec RNCan au 1 (800) 407-2222 ou écrivez à Publications Éconergie, Ottawa (Ontario) K1A 0S9.

Repensez VOTRE BUREAU À DOMICILE

Les bureaux à domicile et les salles de jeu sont sensas, mais les appareils électroniques peuvent faire considérablement grimper votre facture d'électricité. L'augmentation dépend du type d'équipement acheté et de son utilisation. Voici une liste énumérant dix moyens de réduire votre consommation d'énergie sans vous priver. Attention, roulement de tambour



1. Mettez l'équipement hors tension lorsque vous ne l'utilisez pas. Si la réinitialisation de l'ordinateur prend un certain temps, profitez-en pour ranger votre bureau. Si vous devez laisser l'ordinateur en marche pour recevoir des télécopies, mettez l'écran hors tension afin de réduire la consommation d'énergie.

2. Achetez votre équipement informatique en fonction de vos besoins futurs. Assurez-vous que l'équipement est éconergétique et que le boîtier de l'unité centrale est suffisamment grand pour accueillir une unité interne ou un modem si vous prévoyez en avoir besoin plus tard.



3. Si vous achetez une imprimante, évaluez bien vos besoins afin de déterminer si vous avez réellement besoin d'une imprimante à laser. Les appareils à jet d'encre sont idéaux pour la maison, car ils consomment beaucoup moins d'énergie et produisent beaucoup moins de chaleur. Les imprimantes noir et blanc sont les plus éconergétiques. Envisagez l'achat d'une imprimante ou d'un photocopieur pouvant imprimer les deux côtés de la feuille.

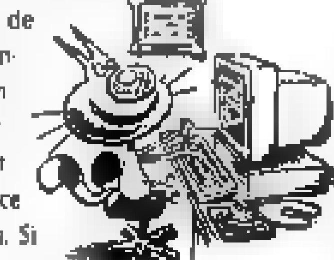
4. Évitez des configurations d'équipement qui vous obligent à laisser une imprimante à laser continuellement en marche pour recevoir des télécopies, car cette façon de procéder consomme plus d'électricité que votre réfrigérateur. Envisagez l'achat d'un appareil qui intègre une imprimante à laser, un télécopieur et un photocopieur. Si vous n'avez pas le choix, achetez une imprimante à laser éconergétique.

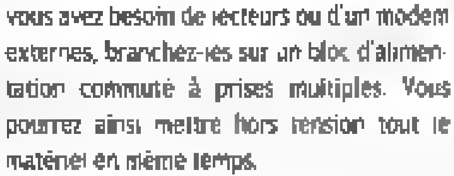
5. Assurez-vous que l'option d'économie d'énergie de votre ordinateur est en marche. Les ordinateurs munis de l'étiquette « Power Smart Saves » ou « Energy Star » permettent de réduire les coûts d'électricité lorsque l'économiseur d'énergie est en service.

6. Diminuez votre consommation de papier. Avez-vous besoin d'envoyer une feuille de présentation avec chaque télécopie ? Essayez de stocker électroniquement vos documents afin d'économiser l'électricité, le papier et l'espace.

7. Achetez un télécopieur-modem. Ces appareils sont plus éconergétiques que les télécopieurs ordinaires et ils permettent en plus de réduire vos frais de papier et d'envois postaux. Vous pourrez aussi naviguer sur Internet.

8. Dans la mesure du possible, munissez votre ordinateur d'un modem et de lecteurs internes. Ces appareils permettent de réduire la consommation d'énergie et nécessitent moins d'espace sur le bureau. Si vous avez besoin de lecteurs ou d'un modem externes, branchez-les sur un bloc d'alimentation commuté à prises multiples. Vous pourrez ainsi mettre hors tension tout le matériel en même temps.





9. Branchez les jeux vidéo et les autres appareils électroniques sur une source d'alimentation distincte. Servez-vous de l'interrupteur sur le bloc d'alimentation pour couper le courant. Si vous les laissez fonctionner en permanence, les convertisseurs ca-cc consommeront continuellement de l'électricité dégageant ainsi de la chaleur.

10. Comme le matériel électronique produit de la chaleur, choisissez avec soin l'emplacement de votre bureau ou de votre salle de jeux. L'installation de matériel dans un grenier, par exemple, peut nécessiter l'utilisation d'un climatiseur en été afin de garder la pièce fraîche.

De l'information est disponible sur le sujet par Internet à l'adresse suivante : http://www.prospectus.com/hvac



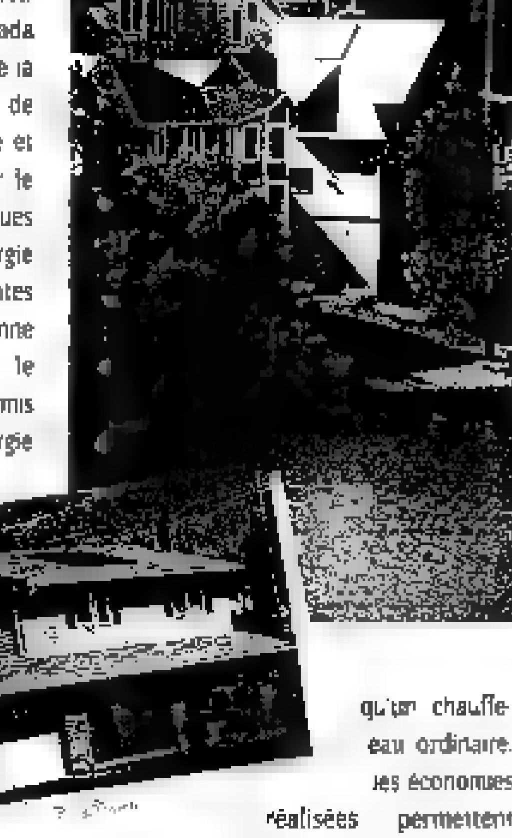
Pour informer le public, RNCan a publié des documents sur le sujet. Communiquez sans frais avec RNCan au 1 (800) 407-2222 ou écrivez à Publications Éconergie, Ottawa (Ontario) K1A 0S9.

LES TECHNIQUES EN MATIÈRE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE POUR

LES MAISONS ET LES CHALETS

Le dernier champ d'intérêt pour beaucoup de développements technologiques est un endroit que vous [illegible]

En collaboration avec l'industrie, Ressources naturelles Canada (RNCan) finance, par le biais de la Direction de la technologie de l'énergie de CANMET des programmes de recherche et de développement visant à promouvoir le développement et l'utilisation de techniques d'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire, l'énergie produite par les petites centrales hydroélectriques, l'énergie éolienne et la bioénergie. La recherche et le développement dans ces domaines ont permis de mettre au point des techniques d'énergie renouvelable pratiques, rentables et respectueuses de l'environnement.



L'électricité générée par le soleil

Mis au point au départ pour alimenter les satellites et utilisés maintenant comme source d'énergie dans les montres, les calculatrices et les jeux de poche, les systèmes photovoltaïques (PV) ont de plus en plus d'applications, notamment les télécommunications, ainsi que les maisons et les chalets éloignés. La technologie PV, qui utilise des cellules tirant leur énergie directement du soleil pour produire de l'électricité, est très pratique pour les maisons situées loin des réseaux électriques ou pour celles qui sont alimentées par des génératrices à combustible fossile.

Les systèmes PV sont maintenant utilisés pour répondre à une variété de besoins en énergie électrique, allant des systèmes d'éclairage peu coûteux à la production d'énergie pour les endroits éloignés. Le pompage d'eau pour le bétail et pour l'irrigation en représente une autre application pratique. RNCan a publié une brochure intitulée *Les systèmes photovoltaïques : guide de l'acheteur* où se trouvent des exemples d'applications pratiques de cette technologie.

Chauffage solaire de l'eau

Le chauffage solaire de l'eau courante est un autre type d'énergie renouvelable offert aux consommateurs. Bien qu'un chauffe-eau solaire soit plus cher à l'achat qu'un chauffe-eau ordinaire, les économies réalisées permettent d'en récupérer le coût à long terme. Les chauffe-eau solaires fabriqués au Canada sont parmi les mieux cotés au monde. Le prix d'un chauffe-eau solaire utilisé à longueur d'année est d'environ 3 000 $.

Chauffage solaire de la piscine

Les systèmes solaires se révèlent une manière très rentable de chauffer sa piscine. Dans la plupart des cas, les systèmes de chauffage solaire pour les piscines s'installent sur les pompes et les filtres déjà en place. Un système de chauffage pour une piscine creusée ordinaire coûte environ 3 000 $. Il chauffe l'eau à des températures agréables pour la baignade à partir du mois de mai jusqu'à la fin de septembre, et ce sans coûts énergétiques supplémentaires.

Énergie éolienne

Dans les endroits où les conditions sont favorables, les consommateurs peuvent utiliser l'énergie éolienne pour subvenir à certains de leurs besoins, voire à tous leurs besoins, en énergie électrique. Les systèmes d'énergie éolienne sont offerts dans différents formats, les plus imposants ayant une capacité de 10 kilowatts, et peuvent répondre à tous les besoins électriques d'une maison ou d'un chalet. Les batteries peuvent fournir l'énergie de réserve dans les maisons situées en dehors du réseau électrique.

L'énergie éolienne peut également servir à pomper l'eau, spécialement dans des régions comme les Prairies. Certaines collectivités innovatrices de régions éloignées utilisent des systèmes mixtes, qui fonctionnent au diesel et à l'énergie éolienne pour produire de l'électricité.

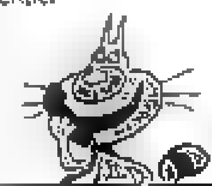
Chauffage au bois

Le chauffage au bois d'une maison ou d'un chalet est une autre source intéressante d'énergie renouvelable. Les appareils de chauffage au bois sont utilisés depuis plus de deux siècles. Grâce à de récents progrès technologiques relativement aux matériaux et à la conception, les nouveaux appareils et les poêles encastrables sont davantage éconergétiques et respectueux de l'environnement. Afin d'obtenir des renseignements sur la façon de choisir un appareil adéquat pour votre maison ou votre chalet, consultez la publication de RNCan *Le chauffage au bois résidentiel : guide du propriétaire*.

Promouvoir un Canada vert

De nombreux consommateurs et entreprises ont déjà pris avantage de ces techniques d'énergie renouvelable propres. Le gouvernement et l'industrie continuent de progresser dans ce domaine grâce à une gamme de programmes d'information et de recherche et développement. Les importants progrès réalisés au cours des dernières années annoncent un avenir prometteur aux techniques d'énergie renouvelable tant au Canada que dans le monde entier.

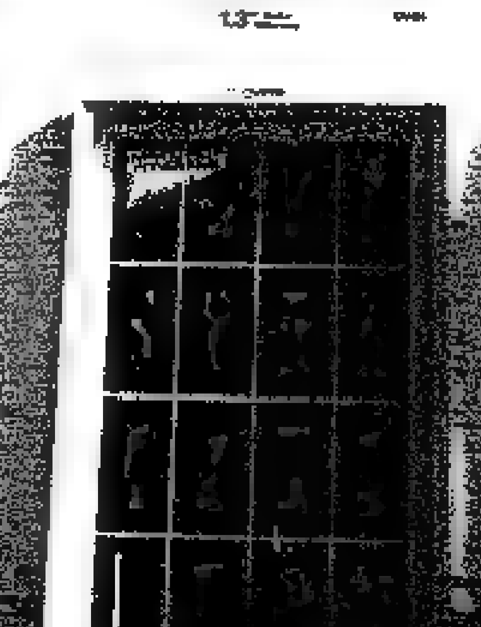




VOTRE R-2000 :

UN BON RENDEMENT SUR VOTRE INVESTISSEMENT

par Jaroslav Zenchuk











L'achat d'une maison neuve est un investissement important. Choisir une Maison R-2000 est une façon d'optimiser le rendement sur votre investissement.

Qu'est-ce qu'une Maison R-2000 ?

R-2000 est une technologie de construction canadienne qui commence à faire son chemin mondialement grâce à sa qualité et à son efficacité énergétique.

Les Maisons R-2000 ressemblent aux autres maisons. Elles sont en effet offertes dans différents styles, grandeurs et formes. Certaines maisons modulaires sont maintenant construites conformément aux normes R-2000.

La différence vient de leur construction et de leur rendement.

La Maison R-2000 est conçue dans le moindre détail de manière à satisfaire à des objectifs d'efficacité énergétique précis. La construction est effectuée par des entrepreneurs choisis qui ont suivi une formation précise sur la technologie de construction R-2000.

L'enveloppe extérieure de la Maison R-2000 est parfaitement isolée de manière à éliminer les infiltrations et les fuites d'air. À l'intérieur, un système de ventilation mécanique fournit dans chaque pièce un approvisionnement continu en air extérieur tout en éliminant les agents polluants et l'air vicié. Le cœur du système est un ventilateur récupérateur de chaleur qui extrait la chaleur de l'air acheminé vers l'extérieur et l'utilise pour réchauffer l'air introduit dans la maison afin de minimiser les pertes de chaleur. Des fenêtres et des portes parfaitement isolantes, des systèmes de chauffage et de refroidissement performants ainsi que des appareils d'éclairage et des électroménagers éconergétiques complètent la conception.

Il en résulte une maison d'une qualité et d'un confort inégalés... et tout à fait éconergétique. En effet, la consommation d'énergie d'une Maison R-2000 peut se chiffrer à aussi peu que la moitié de celle d'une maison ordinaire. Et n'oubliez pas que la norme R-2000 peut s'appliquer à des maisons de toutes les dimensions.

Une fois terminée, la Maison R-2000 est inspectée, testée et homologuée afin de garantir le respect des normes R-2000.

Il est donc facile de comprendre pourquoi les Maisons R-2000 sont parmi les maisons les mieux bâties et les plus éconergétiques du monde.

Qui plus est, les Maisons R-2000 sont également respectueuses de l'environnement. Autant que possible, les constructeurs de Maisons R-2000 utilisent des matériaux et des produits de finition recyclés et non toxiques. Les déchets de construction sont réduits au minimum. En outre, l'installation de pommes de douche et de toilettes à débit réduit permet de diminuer la consommation d'eau de 35 p. 100.

L'investissement en vaut-il la peine ?

La qualité R-2000 coûte habituellement de deux à six pour cent de plus que les constructions ordinaires. Cela en vaut-il la peine ? Posez la question à n'importe quel propriétaire de Maison R-2000 !

Il vous parlera probablement de certains avantages tels que le confort accru, les factures d'énergie moins élevées, la meilleure distribution de l'air ainsi que l'élimination des courants d'air, des odeurs, de l'humidité et du bruit. En outre, les taux préférentiels pour les hypothèques ou la plus grande valeur de revente constituent d'autres avantages peu négligeables.

Toutefois, ce sont les gens qui apprécient la qualité inégalée de l'air intérieur des Maisons R-2000 qui vantent leurs mérites avec le plus d'éloquence. Pour eux, les avantages des Maisons R-2000 ne peuvent être calculés en dollars.

Pour ces gens, le milieu de vie tranquille et écologique qu'offrent les Maisons R-2000 représente en fait un bon rendement sur le capital investi. Communiquez avec Ressources naturelles Canada pour obtenir plus de renseignements sur les Maisons R-2000.



écrivez à Publications Écoénergie, Ottawa (Ontario) K1A 0S9.

Ouvrez grand les fenêtres

AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

A

... années, on prévoit une augmentation ... des fenêtres éconergé- ... grâce à un nouveau ... Canadiens peuvent ... ments sur la façon de

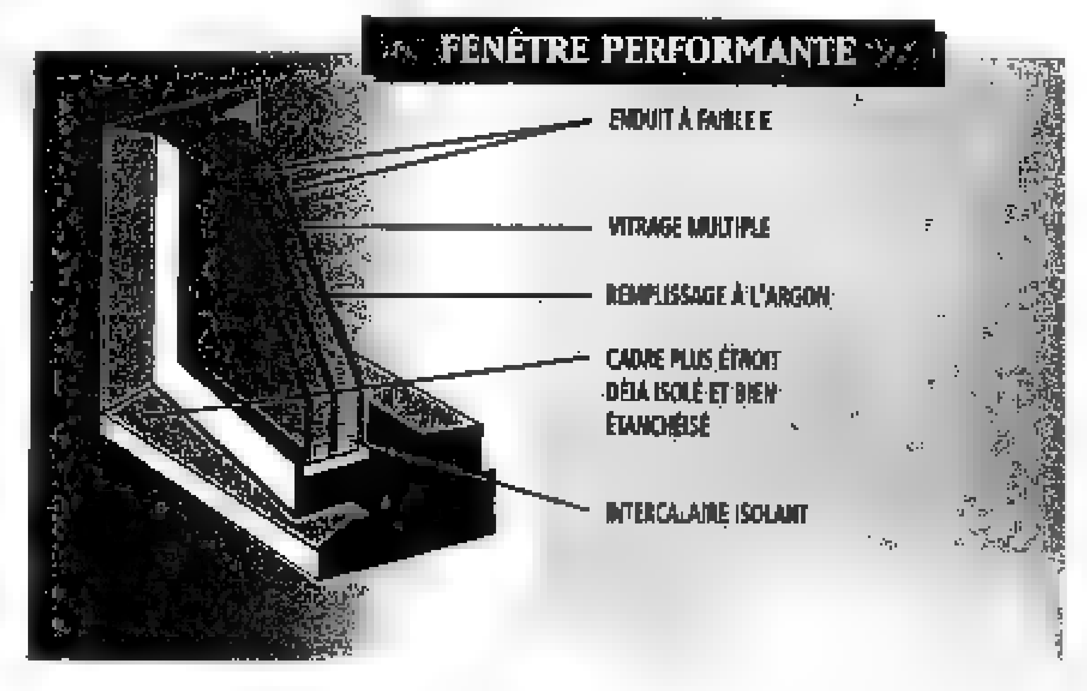
... Ressources naturelles Canada ... partenaires, l'Association ... de fenêtres et de ... un programme ... pour les fenêtres ... Le programme ... les renseignements ... des hauts critères quant à la qualité et ... produits

Pour les consommateurs, l'indice de rendement énergétique (RE) est l'aspect le plus important et le plus visible du nouveau programme. À la manière des cotes de consommation énergétique des appareils électroménagers et des climatiseurs individuels du programme ÉnerGuide, l'indice du rendement énergétique indique l'efficacité énergétique relative de divers produits et facilite la comparaison entre les différents produits offerts sur le marché ainsi que l'achat de produits éconergétiques. Comme pour le programme ÉnerGuide, l'indice RE apparaît sur une étiquette apposée sur les fenêtres répondant aux exigences du programme d'homologation de l'ACMFP. Les premières étiquettes ont été apposées au début de 1995.

L'indice RE d'une fenêtre exprime son rendement global en fonction de trois facteurs : les gains de chaleur solaire; les pertes de chaleur par le châssis, les intercalaires et les vitres; et les pertes de chaleur par fuites d'air. À l'aide d'une formule mathématique, on obtient un nombre positif ou négatif, représentant le gain ou la perte thermique au cours de la période de chauffage. Plus le nombre est élevé, meilleur est le rendement énergétique de la fenêtre.

« Les consommateurs ont toujours été en mesure de comparer les différents types de fenêtres en fonction de facteurs visibles comme la dimension, la couleur et le coût, indique Richard Lipman de l'ACMFP. Toutefois, le rendement énergétique des fenêtres est un facteur invisible important. Grâce au programme d'étiquetage, les consommateurs peuvent voir et comparer le rendement énergétique. Le programme permettra de mieux informer les consommateurs sur le rendement des fenêtres et de simplifier ainsi le processus d'achat, qui peut s'avérer assez complexe en raison de la grande variété de produits et de matériaux offerts sur le marché de nos jours. »

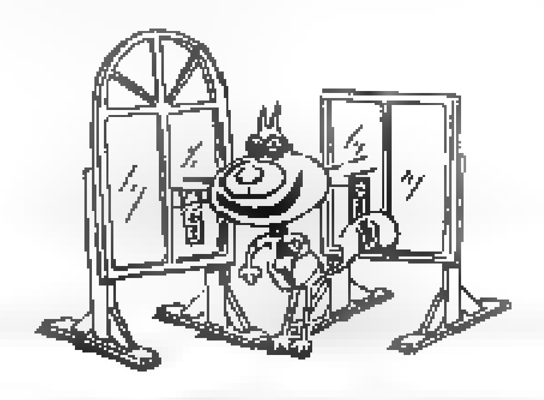
Jusqu'à 25 p. 100 des pertes totales de chaleur d'une maison peuvent être attribuées aux fenêtres, en particulier dans les maisons modernes bien construites. Les fenêtres éconergétiques permettent de réduire les fuites de chaleur ou d'augmenter les gains de chaleur au cours de la période de chauffage, ce qui accroît le confort, les économies d'énergie à long terme et les bienfaits pour l'environnement. En outre, les fenêtres éconergétiques résistent mieux à la condensation.



L'indice RE varie considérablement selon les différents types de fenêtre (de -50 à +15), même dans une catégorie donnée. Toutefois, le système RE est particulièrement utile lorsque les valeurs d'un même type de fenêtre (p. ex. fixes, à battants ou coulissantes) sont comparées.

Le programme d'homologation volontaire est géré par l'ACMFP qui embauche des vérificateurs indépendants pour veiller à ce que les fabricants participants respectent les normes canadiennes applicables. Par le biais de visites prévues et impromptues, les vérificateurs s'assurent que les produits fabriqués quotidiennement sont de même qualité que les produits testés.

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme d'homologation, communiquez avec l'Association canadienne des manufacturiers de fenêtres et de portes au (613) 233-9804. Pour obtenir plus de renseignements sur l'efficacité énergétique des fenêtres, consultez le livret intitulé *Guide du consommateur : l'achat de fenêtres et de portes à bon rendement énergétique*, publié par Ressources naturelles Canada.



AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir gratuitement la publication mentionnée dans le présent article, communiquez sans frais avec RNCan au 1 (800) 407-2222 ou écrivez à Publications Éconergie, Ottawa (Ontario) K1A 0E9.



Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), vous avez une chance sur deux d'entreprendre des travaux de rénovation cette année si vous êtes propriétaire-occupant au Canada.

On rénove sa maison pour toutes sortes de raisons. Certaines sont évidentes, comme faire augmenter la valeur de votre maison, en améliorer la sécurité, en rehausser le confort et la rendre plus éconergétique, l'agrandir ou la doter de ce petit quelque chose dont vous rêviez depuis longtemps. Or la rénovation peut aussi constituer une excellente occasion d'intégrer des éléments qui soient à la fois sains et éconergétiques.

Vous êtes peut-être en mesure d'effectuer vous-même une bonne part des travaux et en retirez certainement beaucoup de satisfaction. Mais la tâche peut parfois s'avérer trop longue et trop complexe par rapport à votre seuil de tolérance. C'est dans ces circonstances que vous devriez faire appel à un spécialiste réputé.

Il est difficile d'évaluer le temps et la paix familiale que l'on gagne à trouver l'entrepreneur idéal pour un ouvrage particulier. Il suffit au départ d'un peu de travail et de planification pour établir qui fera quoi, où et quand il se fera et combien cela coûtera. Le guide détaillé de la SCHL fera en sorte que vous n'omettiez aucun aspect important de l'ouvrage de manière à vous éviter d'éventuels malentendus.

LISTE DE CONTRÔLE POUR LE CHOIX D'UN ENTREPRENEUR

- ❑ Décrivez sur papier les travaux nécessaires en fournissant le plus de détails possible.
- ❑ Vérifiez les règlements de zonage (au besoin).
- ❑ Veillez à ce qu'il y ait amplement d'espace pour travailler (enlevez les meubles et les objets de valeur au besoin).

Comment trouver un entrepreneur :

- ❑ Demandez des références aux amis et aux voisins.
- ❑ Consultez les quincailleries et les magasins de matériaux de construction locaux.
- ❑ Consultez l'association locale de constructeurs d'habitations.
- ❑ Demandez aux entrepreneurs leur numéro de permis commercial et vérifiez-le auprès du bureau local des permis. Vérifiez aussi auprès de leur compagnie d'assurance s'ils sont couverts par une assurance de responsabilité civile (dommages matériels ou autres).
- ❑ Demandez des références à l'entrepreneur (les noms d'anciens clients).
- ❑ Vérifiez auprès du Bureau d'éthique commerciale local si l'entrepreneur a fait l'objet de plaintes.

Obtention de soumissions :

- ❑ Nombre de soumissions: ____1____2____3
- ❑ Dans le cas de travaux importants (comme la rénovation de la cuisine, par exemple), l'entrepreneur a-t-il apporté
  - des photographies de travaux faits ailleurs ?
  - des échantillons et des brochures sur la gamme des produits qui peuvent être utilisés ?
  - un plan ou des croquis des travaux à effectuer ?

Ce que le contrat devrait contenir :

- ❑ l'adresse exacte et complète de la propriété où les travaux seront exécutés. Votre nom et votre adresse, s'ils sont différents, devraient figurer sur le contrat;
- ❑ le nom de l'entrepreneur, son adresse et son numéro de téléphone. S'il utilise une raison sociale, veiller à ce que le nom de son représentant officiel soit inscrit;
- ❑ une description détaillée des travaux, des croquis et une liste des matériaux, ainsi que la nature des travaux confiés aux sous-traitants;
- ❑ le montant de la retenue pour privilège du constructeur, tel qu'autorisé par la loi provinciale;
- ❑ une clause précisant que les travaux doivent être conformes aux exigences de tous les codes applicables;
- ❑ les dates de commencement et d'achèvement des travaux;
- ❑ le prix du contrat et le calendrier des paiements (sans oublier le privilège du constructeur);
- ❑ le nom de celui (le propriétaire ou l'entrepreneur) qui est responsable d'obtenir les permis nécessaires.

L'entrepreneur doit :

- ❑ souscrire une assurance de responsabilité civile.
- ❑ souscrire une assurance contre les dommages matériels.
- ❑ obtenir les permis de construire et les certificats exigés par la municipalité.
- ❑ maintenir une assurance contre les accidents du travail pour tous ses employés et veiller à ce que les sous-traitants fassent de même pour leurs employés respectifs.
- ❑ exécuter tous les travaux et être responsable de ceux confiés à des sous-traitants.
- ❑ enlever les débris de construction du chantier une fois les travaux terminés.
- ❑ garantir tous les travaux et matériaux (en plus des garanties des fabricants) pour une période d'au moins un an.

Le propriétaire doit :

- ❑ s'assurer que tous les travaux sont conformes aux règlements de zonage.
- ❑ donner aux ouvriers suffisamment d'espace et de liberté de mouvement.
- ❑ faire ses versements sans délai conformément au calendrier des paiements.



Évitez les problèmes ménagers



LES EXPERTS EN RÉNOVATION CONSEILLENT DE CONSIDÉRER LA MAISON COMME UN SYSTÈME

par Cory Galbraith

Vous venez tout juste d'installer un bain tourbillon dans votre maison, mais peu de temps après, vous remarquez que les murs commencent à craquer ! Que se passe-t-il ? Selon Frank Szadkowski, agent de technologie de la section des bâtiments de CANMET, une division de Ressources naturelles Canada, les propriétaires et les entrepreneurs en rénovation doivent prendre conscience que certains travaux peuvent avoir une incidence sur les autres éléments de la maison. Il est donc nécessaire de considérer votre maison comme un « système » où tous les éléments sont liés les uns aux autres. Reprenons l'exemple du bain tourbillon. M. Szadkowski explique que lorsque le bain fonctionne, il produit une grande quantité d'humidité. Si la ventilation dans la maison n'est pas suffisante pour dissiper cette humidité, les murs absorberont celle-ci et se détérioreront.

Comme autre exemple, citons la surface de cuisson avec ventilation intégrée qui gagne en popularité avec les années. Le ventilateur d'extraction est parfois si puissant qu'il peut tirer la fumée de la cheminée à l'intérieur de la maison. Si tel est le cas, l'installation d'un système de ventilation mécanique peut s'avérer nécessaire pour réguler l'approvisionnement en air et l'extraction de l'air dans toute la maison.

Même le simple fait de colmater les fissures et de boucher les trous pour rendre une maison plus étanche peut causer d'autres changements dans la maison. L'étanchéisation de la maison aide à prévenir les pertes de chaleur, mais elle peut également empêcher la circulation de l'air vers l'intérieur ou vers l'extérieur de l'habitation, rendant ainsi l'air de la maison stagnant. Encore une fois, l'installation d'un système de ventilation mécanique devrait être envisagée.

À qui la faute ?

On accuse parfois les entrepreneurs en rénovation d'effectuer du mauvais travail quand, en fait, le problème peut provenir des rénovations elles-mêmes. M. Szadkowski signale que s'il se forme de la condensation dans les quelques jours qui suivent l'installation de nouvelles fenêtres éconergétiques, ce n'est pas nécessairement parce qu'elles sont défectueuses ou mal installées. C'est peut-être simplement un signe que l'humidité ne peut s'échapper de la maison.

L'important est de prévoir l'incidence d'un projet de rénovation sur tous les éléments de la maison, puis de planifier et de prévoir un budget en conséquence.

ÉNERGIE ET ARGENT

RÉNO$ens

Une formation requise

Oliver Drerup, de Drerup Armstrong, constructeur de maisons écologiques d'Ottawa, indique qu'il est nécessaire d'informer les propriétaires sur le concept de la « maison en tant que système » et d'éviter ainsi de fausses interprétations.

« Un entrepreneur doit examiner la maison dans son ensemble afin d'évaluer l'incidence des rénovations sur les autres éléments de la maison » affirme M. Drerup, signalant qu'il est dans l'intérêt du propriétaire de demander cette procédure, car elle permet de prévoir les problèmes et d'éviter ultérieurement de coûteuses réparations. Mais revenons à notre exemple du bain tourbillon. Il sera moins coûteux d'installer un système pour éliminer l'accumulation d'humidité que de réparer ou de remplacer les murs endommagés par celle-ci.

Sur le marché des maisons neuves, une norme de construction, appelée R-2000, exige que la maison soit considérée comme un système dès le début de sa construction. Les maisons certifiées R-2000 sont conçues de façon à ce que chaque élément respecte les autres, contribuant ainsi à garantir une durabilité à long terme.

Ressources naturelles Canada a publié un certain nombre de documents sur les rénovations éconergétiques où la maison est considérée comme un système. Par exemple, la publication de 107 pages intitulée *Emprisonnons la chaleur* montre comment rénover votre maison du sous-sol au grenier.



Générateurs d'air chaud,

Notre climat exige des systèmes de chauffage et de refroidissement à haut rendement énergétique



essources naturelles Canada (RNCan) et l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération ont joint leurs efforts pour promouvoir l'efficacité énergétique comme critère d'achat des générateurs d'air chaud au gaz, des climatiseurs centraux et des thermopompes air-air.

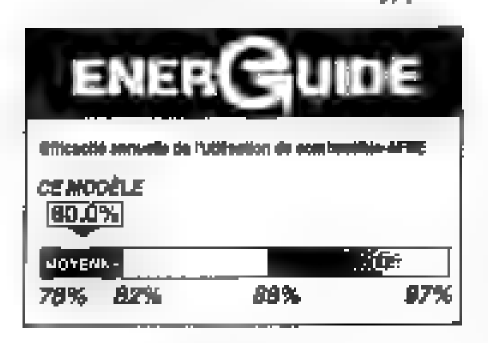
Ils ont mis au point un vaste système de cotation éconergétique afin d'aider les consommateurs à comparer les nouveaux modèles sur le marché. Des conseils sont donnés ci-après pour l'achat d'un nouveau générateur d'air chaud au gaz, d'un climatiseur central ou d'une thermopompe.

Climatiseurs et thermopompes air-air

L'achat d'un générateur d'air chaud au gaz éconergétique

Avant de demander à un entrepreneur un devis pour l'installation d'un nouveau générateur d'air chaud, assurez-vous qu'il vend des modèles éconergétiques. Il faut tenir compte des éléments suivants quand vient le temps de choisir un nouveau générateur d'air chaud.

• Consultez les cotes énergétiques comparatives de tous les générateurs d'air chaud, que vous trouverez à l'endos des brochures sous le logo ÉnerGuide. L'efficacité énergétique des générateurs d'air chaud est évaluée en AFUE (efficacité annuelle de l'utilisation de combustible). Plus le pourcentage est élevé, plus le modèle est efficace. Les modèles à efficacité moyenne ont une cote AFUE se situant entre 78 et 82 p. 100, tandis que les modèles à efficacité élevée ont une cote de 88 à 97 p. 100.



• Si votre maison a une charge de chauffage élevée, l'achat d'un générateur d'air chaud à efficacité élevée peut s'avérer le meilleur choix. Bien qu'il soit plus coûteux à l'achat, cet appareil permet d'économiser assez d'énergie pour récupérer l'investissement additionnel en quelques années seulement.

• Le coût des cheminées et des systèmes d'extraction varie d'une maison à une autre et selon l'efficacité du générateur d'air chaud. Le coût de la ventilation pour un générateur d'air chaud à efficacité élevée est moins grand que pour un appareil d'efficacité moyenne, ce qui compense l'investissement additionnel. Demandez à votre entrepreneur de vous conseiller à cet effet.

L'achat d'un climatiseur central ou d'une thermopompe air-air éconergétique

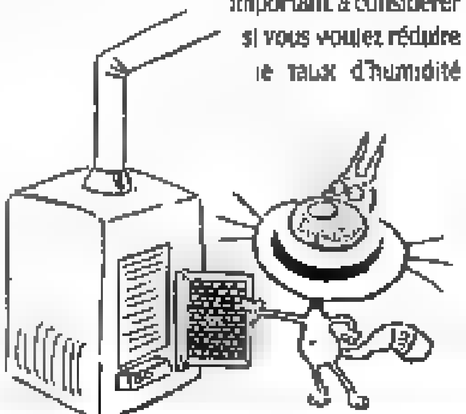
Assurez-vous en premier lieu que le climatiseur que vous désirez acheter est d'une grosseur qui convient à la maison et au climat. Demandez conseil à l'entrepreneur qui assurera l'installation; il sera en mesure de déterminer vos besoins. Si la charge de refroidissement de votre maison est importante et que le tarif d'électricité est élevé dans votre région, envisagez l'achat d'un modèle éconergétique.

Dans certaines régions du Canada (les provinces de l'Atlantique, le sud de l'Ontario, le Québec, la vallée de l'Okanagan et la côte sud de la Colombie-Britannique), une thermopompe air-air peut remplacer un climatiseur central. Durant l'hiver, la thermopompe satisfait à la plupart des besoins liés au chauffage, ainsi qu'au refroidissement et au contrôle de l'humidité en été.

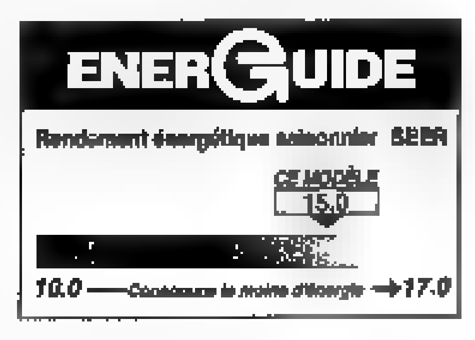
Voici quelques éléments importants à se rappeler lors de l'achat d'un climatiseur central ou d'une thermopompe air-air.

1) L'efficacité énergétique des climatiseurs est mesurée par le rendement énergétique saisonnier (SEER). Vous trouverez la comparaison des cotes énergétiques SEER à l'endos des brochures, sous le logo ÉnerGuide. Les climatiseurs ayant une cote SEER approchant de 17 — la cote la plus élevée de l'échelle — sont les plus efficaces.

2) La dimension de l'appareil est un critère important à considérer si vous voulez réduire le taux d'humidité dans la maison à l'aide de votre nouveau climatiseur. Demandez à l'entrepreneur de veiller à ce que l'échangeur intérieur et le groupe compresseur-condenseur extérieur soient compatibles.



3) Le niveau de bruit à l'extérieur peut poser un problème à cause des règlements municipaux sur le bruit et la transmission du bruit. Les climatiseurs éconergétiques sont généralement plus silencieux. N'oubliez pas que la proximité des clôtures, des arbres, des arbustes et des fenêtres de votre maison (et de celles de vos voisins) a une incidence sur la transmission du bruit. Assurez-vous que la cote de bruit du fabricant respecte les normes établies dans votre municipalité.



RNCan a publié une brochure sur le système de cotation pour les générateurs d'air chaud au gaz, les climatiseurs centraux et les thermopompes air-air éconergétiques. De l'information est aussi disponible sur ce sujet par Internet, à l'adresse suivante : http://www.prospectus.com.hvac







Pour la rénovation, l'outil le plus précieux est l'information.

Ressources naturelles Canada, par l'intermédiaire de son programme Réno$ens, est fier de s'associer à la compagnie Home Hardware pour aider les consommateurs et les entrepreneurs à effectuer des travaux de rénovation axés sur l'efficacité énergétique.

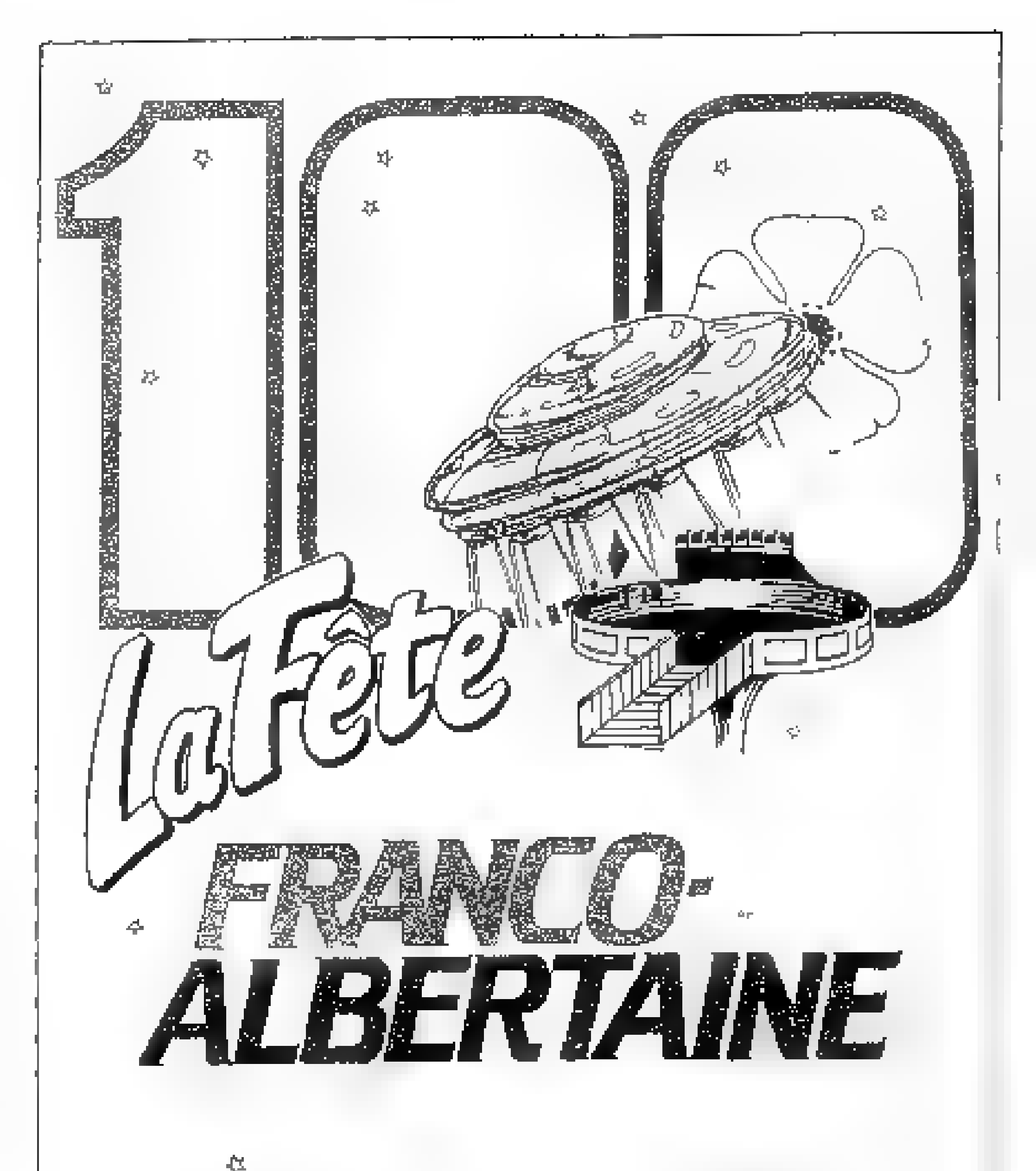
Nos publications et nos vidéos vous fournissent de l'information pertinente et précieuse qui vous aidera à prendre des décisions de rénovation saine et éconergétique. Vous pouvez réduire vos coûts de chauffage et améliorer le confort de votre maison tout en contribuant à la protection de l'environnement.

Avant de commencer vos travaux, pourquoi ne pas vous rendre au Centre de planification des rénovations de la quincaillerie Home Hardware la plus près de chez-vous, où vous pourrez obtenir gratuitement les publications Réno$ens et acheter une bande vidéo. Pour des renseignements sur les diverses publications disponibles, composez le 1-800-387 2000, la ligne Réno$ens. À Ottawa, composez le 995-2943.



Ressources naturelles Canada | Natural Resources Canada

Canadä



ST. PAUL ALBERTA

28, 29, 30 JUIN
et 1er JUILLET
1996

à St-PAUL c'est Spatial!

Fête Franco-albertaine

Programmation

VENDREDI 28 JUIN 1996

12h00	Kiosque d'accueil inscription et information
15h00-17h40	Émission CHFA "*Clin d'Oeil*" sur place
20h00	Ouverture du Bistro
20h30	Spectacle d'humour et soirée Karaoke

SAMEDI 29 JUIN 1996

07h00-12h00	Émission CHFA "*La Grasse Matinée*" sur place
08h00-10h00	Déjeuner communautaire
09h00	Kiosque d'accueil, inscription et information
09h00	Ouverture officielle
09h30-11h00	Dévoilement du monument historique au Parc Lagassé
10h00-17h00	Salle d'exposition
10h00-17h00	Coin des enfants
10h00-17h00	Activités sportives
10h00-17h00	Boîte à chansons
11h00-20h30	Festival de Théâtre communautaire
12h00-19h00	Terrasse de bière
13h00-16h00	Exposition au Centre d'Arts Visuels
17h00 -19h00	Souper communautaire Thème "Le Passé"
17h30-20h30	Cabane à sucre
21h00	Spectacle

"Country Centre-Ville"* avec *Renée Martel* et *Crystal Plamondon

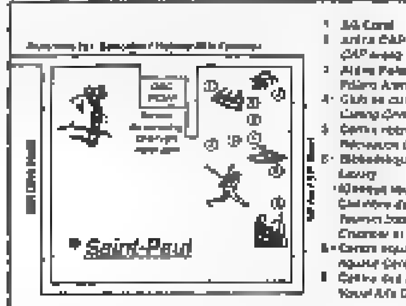
*** Tours guidés de Saint-Paul à 11h30, 13h00, 14h30 et 16h00**

DIMANCHE 30 JUIN 1996

10h00	Kiosque d'accueil, inscription et information
10h00-19h00	Activités sportives
11h00	Célébration liturgique télévisée "*Le Jour du Seigneur*"
11h30-13h30	Brunch communautaire
12h30-17h00	Salle d'exposition
13h00-19h00	Terrasse de bière
13h00-16h00	Exposition au Centre d'Arts Visuels
13h00-17h00	Coin des enfants
13h00-17h00	Boîte à chansons
13h00-20h00	Festival de Théâtre communautaire
17h00-19h00	Souper communautaire Thème: "Le Futur"
17h30-20h30	Cabane à sucre
20h00-24h00	Spectacle jeunesse avec "*Zébulon*"
20h30-24h00	Soirée dansante avec "Homer Poitras et son orchestre"
24h30-02h00	Soirée de danse "*RAVE*" avec "*Frankie's Norm*"

LUNDI 1er JUILLET 1996

09h00-11h00	Déjeuner communautaire aux crêpes
09h00-13h00	Salle d'exposition
10h00-13h00	Exposition au Centre d'Arts Visuels
11h00	Cérémonie de clôture
12h00	Célébration de la *Fête du Canada*
23h30	Feux d'artifices



Le Plus Grand Festival Culturel Francophone de l'Alberta!

Alberta's Greatest Francophone Cultural Festival!

Atterrit à *Lands in* **St. PAUL** **pour vous présenter:** *featuring:*



Country Centre-Ville

(Samedi 29 juin / Saturday June 29)

- **Soirée Country** / *For Country Music Fans*

Anim. / *Hosts.* **Renée Martel et Crystal Plamondon**

Artistes / *Entertainers.* **Marcel Soulodre (Man.),**
Yvonne Carrier (Ab.),
Danielle Hudon (Sask.)



Le Groupe **Zébulon** *Band*

(Dimanche 30 juin / Sunday June 30)

- **Soirée Rock** *Night*

En première partie / *Opening Act*
Opus 9, Peleton Espiègle

- **Soiré Rave** *Night*

Le Groupe Frankie's Norm / *Band*



Homer Poitras et son orchestre / *Band*

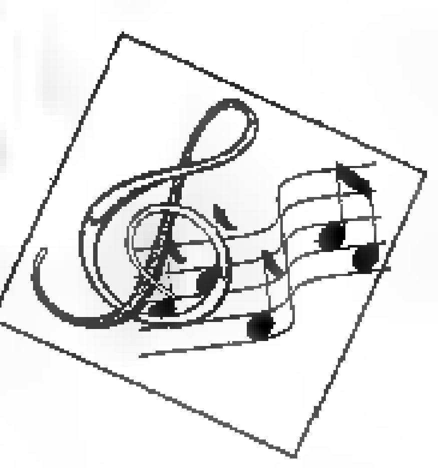
(Dimanche 30 juin / Sunday June 30)

- **Danse et Musique métisses** / *Music and Dance*

Le Coin des enfants / *For kids Only*

- **Ateliers et Spectacles** / *Workshops and Shows*
- **Stretch le Clown**

Divertissement
Entertainment



Boîte à chansons

(Samedi et dimanche, 29 et 30 juin / Saturday and Sunday, June 29 and 30)

- **Spectacles continuels**
  Continuous Entertainment

Plus de 30 artistes amateurs en spectacle!
Over 30 amateur entertainers!

Karaoke

(Vendredi 28 juin / Friday June 28)

- **Plus de 500 titres en français** / *Over 500 French Titles*

Activités Sportives / *Sports Events*



- **Golf** / *Golf* **(645-4077)**
- **Balle molle** / *Soft Ball*
- **Ballon-volant** / *Volleyball*
- **Ballon Omnikin** / *Omnikin Ball*
- **Patin à roues alignées** / *Rollerblades*
- **Piscine intérieure** / *Indoor Swimming Pool*
- **Fers à cheval** / *Horseshoes*

Salle d'exposition / *Exhibition Hall*

"Du Passé au Futur" / *"From the Past to the Future"*



L'Avenue du Passé / *Avenue of the Past*
L'Avenue du Futur / *Avenue of the Future*

Attraction Spéciale / Special Feature

Directement du / *Directly from*

Musée National Des Sciences et de la Technologie (Ottawa)

Le Bras Spatial Canadien
Canadarm



Et Plus Encore / *And much more*

- **Festival de théâtre communautaire**
  Community Theatre Festival
- **Dévoilement du monument historique**
  Unveiling of the Historical Monument
- **Le Centre d'arts visuels** / *Visual Arts Centre*
- **Tours guidés de Saint-Paul** / *Guided Tours of St.Paul*
- **CHFA sur les lieux** / *On Location*
  "Clin D'oeil" (Vendredi 28 juin / *Friday June 28*)
  "La Grasse Matinée" (Samedi 29 juin / *Saturday June 29*)
- **Déjeuner aux crêpes** / *Pancake Breakfast*
- **Cabane à sucre** / *Maple Sugar Shack*
- **Célébration de la Fête du Canada**
  Canada Day Celebration

La Messe du Dimanche / *Sunday Mass*

(Dimanche 30 juin / Sunday June 30)

- **Messe artistique télédiffusée à l'émission "Le Jour du Seigneur"**
  Nationally broadcasted Mass

Des Services / General Service

- **Réseau de garderies** / *Daycare Network*
- **Motels à proximité** / *Motels within walking distance*
- **Camping** / *Camping facilities (hookups available)*

Réservez au:
Make reservations at:

et économisez
and save **4$**



**** Programmation sujette à changement / Schedule subject to changes*

Commandez vos passeports, c'est payant!
Order your passports, it pays!

PASSEPORT 4 JOURS / *4-DAY PASSPORT* Accès au site et aux spectacles / *Site and shows admission*					
A.C.F.A. - F.J.A. FAFA - F.P.F.A.	Membre */ Member*	Qté */ Qty*	Non-Membre */ Non-member*	Qté */ Qty*	Total
Adultes / *Adults*	30 $		35 $		
13 - 17 ans / *yr.*	15 $		20 $		
5 - 12 ans / *yr.*	5 $		5 $		
4 ans et – / *yr. under*	GRATUIT ! / *FREE !*				

		Qté */ Qty*	Total
Groupe de 20 adultes */ Group of 20 adults*	25 $ ch. / *ea*		

ENTRÉE 1 jour / *1-day PASS* Accès au site seulement / *Site admission only*		Qté */ Qty*	Total
Adultes / *Adults*	5 $		
17 ans et – / *yr. under*	3 $		

BILLETS DE SPECTACLES / *SHOW TICKETS* Accès aux spectacles seulement / *Show admission only*		Qté */ Qty*	Total
Country Centre-Ville	15 $		
Zébulon	12 $		

REPAS COMMUNAUTAIRES */ COMMUNITY MEALS*			Qté */ Qty*	Total
Samedi, thème : Le Passé */ Saturday's theme: The Past*	Adultes / *Adults*	8 $		
	10 ans et – / *yr. under*	4 $		
Dimanche, thème : Le Futur */ Sunday's theme: The Future*	Adultes / *Adults*	8 $		
	10 ans et – / *yr. under*	4 $		

APRÈS LE 15 JUIN 1996, ces prix augmenteront de 5 $

AFTER JUNE 15, 1996, prices will increase 5 $

TOTAL

Payer à l'A.C.F.A.
/ Pay to L'A.C.F.A.

Fête Franco-Albertaine
A.C.F.A. Provinciale
200, 8923 82 Ave.
Edmonton, AB
T6C 0Z2
(403) 466-1680

Renseignements :
/ Informations :

Rhéa Labrie :
tél. : 1-403-645-4800
fax : 1-403-645-5959

Nom / *Name* :

Adr. / *Addr.* :

Ville / *City* :

Code / *Code* :

Tél. / *Tel.* :

À propos de Saint-Paul...

A few words about St. Paul...

Fondée le 15 janvier 1896 par le Père Albert Lacombe, la colonie Saint-Paul-des-Métis a vu son hameau formé en 1909, et des "homesteads" ont été vendus à plusieurs Canadiens-français. En accédant, en 1919, au statut de village, Saint-Paul vit son nom ainsi abrégé. Incorporée depuis 1937, la ville de Saint-Paul progresse et est reconnue localement pour ses services exceptionnels, son choix d'activités récréatives, et son esprit communautaire. Internationalement, on reconnaît Saint-Paul pour sa **PREMIÈRE PISTE D'ATTERRISSAGE D'OVNIS AU MONDE!**

Established on January 15, 1896 by Father Albert Lacombe, the colony of Saint-Paul-des-Métis formed its hamlet in 1909 and became home to many French Canadians. The name was shortened to St. Paul, when the village was created in 1919. Incorporated since 1937, the Town of St. Paul is growing and locally renown for its exceptional services, its recreational facilities, and its strong community spirit. Internationally speaking, St. Paul has reached a respected status with its ***WORLD'S FIRST UFO LANDING PAD!***

La 7e édition de la Fête Franco-albertaine est rendue possible grâce à la collaboration de cinq organismes provinciaux:
La Fête Franco-albertaine, 7th edition, is made possible thanks to the collaboration of these five provincial organisations:






Francophonie Jeunesse de l'Alberta

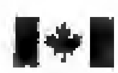




et de ses commanditaires / *and its sponsors:*







Patrimoine canadien





Fête Franco-albertaine

Schedule

FRIDAY, JUNE 28, 1996

12:00 pm	Registration and Information
3:00-5:40 pm	CHFA on location with *"Clin d'oeil"*
8:00 pm	Bistro opens
8:30 pm	Comedy Night and Karaoke

SATURDAY, JUNE 29, 1996

7:00 am-12:00 pm	CHFA on location with *"La Grasse Matinée"*
8:00-10:00 am	Community Breakfast
9:00 am	Registration and Information
9:00 am	Opening ceremonies
9:30-11:00 am	Unveiling ceremonies of the historical monument in Lagassé Park
10:00 am-5:00 pm	Exhibition Hall
10:00 am-5:00 pm	Children's Corner
10:00 am-5:00 pm	Sports Activities
10:00 am-5:00 pm	Boîte à chansons
11:00 am-8:30 pm	Community Theatre Festival
12:00-7:00 pm	Beer Garden
1:00- 4:00 pm	Visual Arts Centre
5:00-7:00 pm	Community Supper Theme: "The Past"
5:30-8:30 pm	Sugar Shack (Maple Taffy)
9:00 pm-1:30 am	Concert

"Country Centre-Ville" with Renée Martel and Crystal Plamondon

*** Guided Tours of St.Paul at 11:30 am, 1:00, 2:30 and 4:00 pm**

SUNDAY, JUNE 30, 1996

10:00 am	Registration and Information
10:00 am-7:00 pm	Sports Activities
11:00 am	Televised Mass : *"Le Jour du Seigneur"*
11:30 am-1:30 pm	Community Brunch
12:30-5:00 pm	Exhibition Hall
1:00-7:00 pm	Beer Garden
1:00-4:00 pm	Visual Arts Centre
1:00-5:00 pm	Children's Corner
1:00- 5:00 pm	Boîte à chansons
1:00-6:00 pm	Community Theatre Festival
5:00-7:00 pm	Community Supper Theme: "The Future"
5:30-8:30 pm	Sugar Shack (Maple Taffy)
8:00 pm-12:00 am	Youth Concert with *"Zébulon"*
8:30 pm-12:00 am	Dance, featuring Metis fiddler "Homer Poitras and his orchestra"
12:30am-2:00 am	*"RAVE"* with *"Frankie's Norm"*

MONDAY, JULY 1st, 1996

9:00- 11:00 am	Pancake Breakfast
9:00 am-1:00 pm	Exhibition Hall
10:00 am-1:00 pm	Visual Arts Centre
11:00 am	Closing Ceremonies
12:00 pm	*Canada Day Celebrations*
11:30 pm	Fireworks display

